

2019

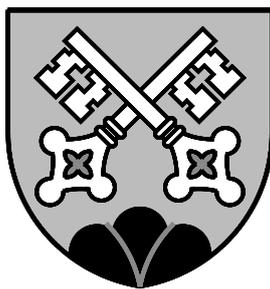
Rapport de gestion

Municipalité de La Neuveville
Place du Marché 3
2520 La Neuveville
Tél : 032/752.10.00
Site Internet : www.laneuveville.ch

Table des matières :

MAIRIE	5
CORPS ELECTORAL.....	6
<i>Votations fédérales</i>	6
<i>Votations cantonales</i>	6
<i>Elections fédérales</i>	6
CONSEIL GÉNÉRAL.....	7
CONSEIL MUNICIPAL.....	10
ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES	14
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES	19
AUTORITÉ SOCIALE RÉGIONALE DE LA NEUVEVILLE.....	20
SERVICE SOCIAL RÉGIONAL DE LA NEUVEVILLE (SSRN)	20
AGENCE AVS RÉGIONALE DE LA NEUVEVILLE.....	22
OFFICE DU TRAVAIL	24
CRÈCHE BIDIBULE	24
DÉPARTEMENT DES FINANCES	27
COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES.....	28
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT	31
COMMISSION DE L'ÉQUIPEMENT	32
RESSOURCES HUMAINES.....	32
SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE.....	32
SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ ET ÉCLAIRAGE PUBLIC	32
ÉCLAIRAGE ARCHITECTURAL	33
SERVICE DU RÉSEAU MULTIMÉDIA (TÉLÉRÉSEAU)	33
ÉNERGIES RENOUVELABLES	33
COMMISSION DE L'ÉNERGIE (COMEN).....	35
DÉPARTEMENT DE LA GESTION DU TERRITOIRE	37
COMMISSION DE LA GESTION DU TERRITOIRE	38
POLICE DES CONSTRUCTIONS	39
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....	39
TRAVAUX PUBLICS ET PROJETS COMMUNAUX.....	40
SERVICE DE LA VOIRIE	40
BÂTIMENTS COMMUNAUX.....	41
PORTS COMMUNAUX	41
DÉCHETTERIE COMMUNALE	41
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION ET DE LA JEUNESSE	43
COMMISSION DE L'INSTRUCTION ET DE LA JEUNESSE	44
ÉCOLE PRIMAIRE	44
ÉCOLE À JOURNÉE CONTINUE DU SIGNOL' AIR (EJC).....	46
CENTRE D'ANIMATION (CAJ-DISTRICT).....	47
COMMUNAUTÉ SCOLAIRE DU COLLÈGE DU DISTRICT.....	49

DÉPARTEMENT DES LOISIRS	59
COMMISSION DES LOISIRS.....	60
BIBLIOTHÈQUE	62
LUDOTHÈQUE	65
DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ	69
COMMISSION DE LA SÉCURITÉ.....	71
SECURITÉ	71
POLICE ADMINISTRATIVE, SANTÉ PUBLIQUE, CONTRÔLE DES PRIX ET LEUR AFFICHAGE.....	71
PROTECTION CIVILE	71
DÉFENSE CONTRE LE FEU	71
AFFAIRES MILITAIRES	71



Mairie

- Corps électoral
- Conseil général
- Conseil municipal
- Administration et ressources humaines

Corps électoral

En 2019, les citoyens et les citoyennes de La Neuveville ont été appelés aux urnes à 4 reprises. Les 2 scrutins fédéraux, les 2 scrutins cantonaux et les 2 élections fédérales ont donné les résultats relevés ci-après.

Votations fédérales

10 février 2019

- Initiative populaire « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) »
- 398 oui et 501 non

19 mai 2019

- Loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)
- 681 oui et 344 non
- Arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (développement de l'acquis de Schengen)
- 796 oui et 250 non

Votations cantonales

10 février 2019

- Modification de la loi cantonale sur l'énergie
- 534 oui et 355 non
- Loi sur la police
- 632 oui et 225 non

19 mai 2019

- Modification de la loi sur l'aide sociale
- 433 oui et 536 non (projet du Grand Conseil)
- 484 oui et 476 non (projet populaire)
- Si les deux projets sont acceptés : 410 pour le projet du Grand Conseil et 498 pour le projet populaire

Elections fédérales

20 octobre 2019

- Election au Conseil national
- Election au Conseil des Etats

17 novembre 2019

- Election au Conseil des Etats (second tour de scrutin)

Les résultats de ces élections, qu'il serait trop long de faire figurer intégralement dans le présent rapport sont consignés dans les procès-verbaux officiels de la chancellerie cantonale.

Conseil général

Au cours de l'exercice 2019, les membres du Conseil général ont été convoqués à quatre séances ordinaires. En préambule, il y a lieu de préciser que tous les crédits accordés par le Conseil général au cours de l'année figurent dans le rapport préliminaire des comptes 2019.

Son bureau était constitué comme suit :

Présidence : M. Albrecht Ehrensperger
Vice-présidence : M. Jean-Pierre Latscha

Scrutateurs/trices : Mme Anna Valentina Petrig
: M. Luc Burkhalter

Secrétaire : M. Vladimir Carbone, chancelier municipal
Secrétaire-adjointe: Mme Sophie Wahlen, adjointe au chancelier municipal

Séance ordinaire du 20 mars 2019

- Projet de territoire – Présentation par le bureau RWB SA : information (C. Ferrier)
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 106'000.- TTC pour la rénovation des toilettes publiques du sous-voies au sud de la Tour de Rive : décision (C. Ferrier)
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 150'000.- TTC pour la poursuite des démarches concernant la valorisation des places de la Gare et du Marché : décision (C. Ferrier)
- Abrogation du règlement sur la gestion du fonds spécial « Don Ferdinand Schenk » : arrêté du Conseil général (R. Matti/J.-P. Devaux)
- Abrogation du règlement sur la gestion du fonds spécial « Donations et successions diverses » : arrêté du Conseil général (R. Matti/J.-P. Devaux)
- Position CM et décision CG sur la motion FOR (T. Michel et S. Orha) « Assainissement énergétique des bâtiments communaux » (C. Ferrier)
- Position CM et décision CG sur la motion FOR (T. Michel et S. Orha) « Renforcement du personnel dédié à la gestion des bâtiments communaux » (C. Ferrier)
- Position CM et décision CG sur le postulat FOR (A. Schleppey et J.-P. Latscha) « Rémunération des élus » (J.-P. Devaux)
- Réponse à l'interpellation PLR (A. Gorgé) « Sécurité de la Plage » (R. Matti)
- Réponse à l'interpellation PSN (C. Wingo) « La 5G à La Neuveville » (A. Binggeli)
- Rapport du CM en réponse à la motion FOR (J.-P. Latscha) « Lieu réservé à la dépose des utilisateurs des bus nocturnes » (C. Ferrier)

Aucune intervention parlementaire n'a été déposée.

Séance ordinaire du 12 juin 2019

- Comptes 2018 (J.-P. Devaux)
- Approbation formelle des comptes de la communauté du Collège du district
- Approbation des dépenses à arrêter pour un montant de CHF 1'832'610.30
- Approbation des comptes communaux de l'exercice 2018 présentant un résultat nul, après attribution de CHF 13'761.98 aux résultats cumulés des années précédentes
- Drame du port de La Neuveville du 15 mai 2017 – Mesures prises à ce jour par le Conseil municipal : information (Conseil municipal)
- Révision partielle du règlement des commissions permanentes : arrêté du Conseil général (R. Matti)
- Demande de contracter une dépense périodique de CHF 162'750.- pendant 4 ans (2020-2023) pour assurer le financement du contrat de prestations de la Bibliothèque régionale : arrêté du Conseil général (A. Olivieri)
- Demande de contracter une dépense périodique de CHF 31'000.- pendant 4 ans (2020-2023) pour assurer le financement du contrat de prestations du Musée d'Art et d'Histoire : décision (A. Olivieri)

- Demande de contracter une dépense périodique de CHF 24'887.- pendant 4 ans (2020-2023) pour assurer le financement du contrat de prestations du Café-Théâtre de la Tour de Rive : décision (A. Olivieri)
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 267'500.- TTC pour l'achat de tableaux interactifs et la création d'une salle d'informatique à l'école primaire : décision (I. Moeschler)
- Demande d'un crédit d'engagement pluriannuel (2019-2021) de CHF 357'887.10 TTC pour la planification et la mise à niveau du réseau multimédia : décision (A. Binggeli)
- Demande d'un crédit pluriannuel sur les années 2015 et 2016 de CHF 687'133.65 pour le déplacement de la station transformatrice « Oeuchettes » dont à déduire la participation de CHF 489'347.15 de l'entreprise CAPSA – Décompte final : information (A. Binggeli)
- Rapport de gestion 2018 : information (R. Matti)
- Prévisions du Conseil municipal pour 2019 : information (R. Matti)
- Nomination d'un membre dans la commission de la gestion du territoire en remplacement de M. Thierry Brodu, démissionnaire
- Nomination du représentant du Conseil des parents dans la commission de l'instruction et de la jeunesse en remplacement de M. Mark Reinhard, démissionnaire
- Réponse à l'interpellation PLR (A. Gorgé) « Sécurité de la Plage » (R. Matti)
- Rapport du CM en réponse à la motion PS (D. Bloch) « Politique de développement durable » (Conseil municipal)
- Rapport du CM en réponse à la motion FOR (A. Guillaume) « Recensement des surfaces industrielles et commerciales disponibles à La Neuveville » (Groupe de promotion économique)

Le document suivant est déposé sur le bureau de la présidence :

- Motion FOR (S. Orha) « Installation d'un défibrillateur à Chavannes »

Séance ordinaire du 25 septembre 2019

- Projet de réalisation d'un centre médical à La Neuveville (R. Matti/J.-P. Devaux)
- Demande de contracter une dépense périodique de CHF 24'000.- pendant 7 ans (2020-2026) pour assurer le financement du contrat de bail des locaux du centre médical : arrêté du Conseil général
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 230'000.- pour assurer l'installation du centre médical et de deux médecins supplémentaires : décision
- Crédit d'engagement de CHF 209'500.- TTC pour l'élaboration d'un projet et la construction d'ouvrages de protection contre les chutes de pierres et de blocs – Décompte final : information (C. Ferrier)
- Crédit d'engagement de CHF 131'500.- TTC pour l'installation d'une centrale de production d'énergie électrique sur le toit de l'école à journée continue (chemin du Signolet 3) et la mise en autoconsommation des 6 bâtiments du site scolaire primaire – Décompte final : information (A. Binggeli)
- Crédit d'engagement de CHF 174'004.85 TTC pour le renforcement du réseau basse tension, l'assainissement de la distribution d'énergie, l'installation de points d'alimentation électriques pour les manifestations publiques et le service des ports et le remplacement des luminaires d'éclairage public – Décompte final : information (A. Binggeli)
- Nomination du représentant du Conseil des parents dans la commission de l'instruction et de la jeunesse en remplacement de Mme Joanne Weber, démissionnaire
- Nomination d'un membre dans la commission loisirs, sport, culture en remplacement de Mme Stéphanie Lopes (PSN), démissionnaire
- Position CM et décision CG sur la motion FOR (S. Orha) « Installation d'un défibrillateur à Chavannes » (R. Matti)
- Rapport CM en réponse à la motion FOR (T. Michel et S. Orha) « Assainissement énergétique des bâtiments communaux » (J.-P. Devaux)
- Rapport CM en réponse à la motion FOR (T. Michel et S. Orha) « Renforcement du personnel dédié à la gestion des bâtiments communaux » (J.-P. Devaux)
- Rapport CM en réponse au postulat FOR (A. Schleppey et J.-P. Latscha) « Rémunération des élus » (J.-P. Devaux)

Les documents suivants sont déposés sur le bureau de la présidence :

- Motion PSN (V. Stöpfler) « Protection d'espèces végétales à La Neuveville : lutter contre les néophytes envahissants, menace pour les plantes, les animaux et les humains »
- Motion PSN (M. Moeschler et A. V. Petrig) « Développement durable au sein des services communaux »
- Motion PSN (W. Lehmann) « Plan de gestion des déchets »

Séance ordinaire du 27 novembre 2019

- Plan financier 2020-2024 : décision (J.-P. Devaux)
- Budget de fonctionnement 2020, quotité d'impôt : approbation (J.-P. Devaux)
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 483'573.- TTC pour l'assainissement du réseau moyenne tension (16'000 Volts) entre les stations transformatrices « Vichon » et « Vergers » et l'assainissement des distributions d'énergie de grande puissance en basse tension (TGBT) des stations « Vergers » et « Montagu » : arrêté du Conseil général (A. Binggeli)
- Demande de contracter une dépense périodique de CHF 35'055.60 TTC pendant 5 ans (2020-2024) en vue de la conclusion d'un contrat de maintenance pour le réseau multimédia (télé-réseau) avec la société VIDEO 2000 : décision (A. Binggeli)
- Crédit d'engagement de CHF 674'715.- TTC pour l'aménagement de zones 30 km/h et zone de rencontre sur le territoire communal – Décompte final accusant un dépassement de CHF 33'030.55 TTC : approbation (C. Ferrier)
- Crédit d'engagement de CHF 99'864.- TTC et crédit complémentaire de CHF 60'000.- pour procéder à des investigations à St-Joux (soit un crédit total de CHF 159'864.- TTC) – Décompte final : information (C. Ferrier)
- PGEE – Crédit-cadre de CHF 1'692'000.- TTC pour l'assainissement de divers secteurs – Décompte final : information (C. Ferrier)
- Règlement sur le transfert des tâches dans le domaine de la protection de la population lors de catastrophes, de situations d'urgence, d'événements majeurs et de grandes manifestations : arrêté du Conseil général (R. Matti)
- Règlement pour la gestion d'un fonds spécial « destiné à promouvoir le développement de l'économie et du tourisme » et abrogation du règlement concernant le fonds destiné à promouvoir le développement de l'économie : arrêté du Conseil général (J.-P. Devaux)
- Valorisation des places de la Gare et du Marché : information (C. Ferrier)
- Zone de détente de St-Joux – Pollution et instabilité : information (C. Ferrier)
- Position CM et décision CG sur la motion PSN (V. Stöpfler) « Protection d'espèces végétales à La Neuveville : lutter contre les néophytes envahissants, menace pour les plantes, les animaux et les humains » (C. Ferrier)
- Position CM et décision CG sur la motion PSN (M. Moeschler et A. V. Petrig) « Développement durable au sein des services communaux » (R. Matti)
- Position CM et décision CG sur la motion PSN (W. Lehmann) « Plan de gestion des déchets » (C. Ferrier)
- Nomination du président ou de la présidente, du vice-président ou de la vice-présidente et des scrutateurs ou des scrutatrices du Conseil général pour 2020

Les documents suivants sont déposés sur le bureau de la présidence :

- Motion FOR (A. Guillaume) « Une amélioration de la sécurité autour des voies CFF »
- Motion PLR (M. Müller / L. Longo) « Tarif des amendes pour les bureaux de vote »
- Motion FOR (A. Guillaume) « Un contournement du lac de Biemme par le sud »
- Motion PSN (D. Bloch) « Utilisation des produits d'entretien naturels dans les locaux administratifs »
- Motion FOR (J.-P. Latscha) « Zones 30 km/h »
- Motion FOR (S. Orha) « Réactivation de la commission de l'énergie pour l'avancement du projet du chauffage à distance »
- Motion PSN (W. Lehmann) « Encouragement des jeunes à voter »
- Motion PLR (M. Burdet / A. Gorgé) « Cimetière »

Conseil municipal

Présidence : M. Roland Matti, maire

Membres : M. Andrea Olivieri, vice-maire
Mme Laure Glatz, conseillère municipale
Mme Isabelle Moeschler, conseillère municipale
M. Alain Binggeli, conseiller municipal
M. Christian Ferrier, conseiller municipal
M. Jean-Philippe Devaux, conseiller municipal

Secrétaire : M. Vladimir Carbone, chancelier municipal

Durant l'exercice 2019, le Conseil municipal a siégé à 23 reprises en séances ordinaires. Les affaires relevant de l'aide sociale ne sont pas traitées par le Conseil municipal, mais par l'Autorité sociale. Mis à part l'examen des comptes 2018, la préparation du budget 2020, les préavis à donner aux demandes de permis de construire ainsi que la préparation des rapports à l'attention du Conseil général, il est à relever un certain nombre de dossiers importants parmi la diversité des affaires traitées. En voici un bref résumé par département :

PRESIDENTIEL ET SECURITE

- Ressources humaines – Affaires de personnel
- Révision de la LPP du personnel municipal
- Planification des retraites du personnel
- Drame du port du 15 mai 2017
- Participation active à l'élaboration d'actes législatifs communaux
- Votations diverses
- Archives de la PBC et archives communales
- Réalisation d'un concept d'archivage
- Mise en place des mesures MSST
- Successions diverses
- Relations publiques
- Rencontre annuelle avec le Conseil communal du Landeron
- Rencontre avec les communes riveraines du Lac de Biemme
- Représentation dans divers syndicats
- Promesses d'admission à l'indigénat communal
- Octroi d'autorisations pour des manifestations
- Affaires relatives à la sécurité
- Amendes d'ordre
- Relations avec la police cantonale
- Demandes d'autorisations d'exploiter
- Autorisations de l'utilisation du domaine public
- Circulation routière et stationnement
- Tour de Romandie 2020
- Installations de défibrillateurs au sein de la cité
- Mise en place d'un concept de sécurité pour l'ensemble des services de la Municipalité
- Dénonciations pour dépôts illicites de sacs à ordures
- Police administrative – Acquisition d'un programme informatique suite à la nouvelle ordonnance sur les amendes d'ordres
- Révision des deux organigrammes de l'Ordonnance d'organisation communale
- Révision partielle du règlement sur les commissions permanentes
- Initiative St-Joux, examens préalables
- Initiative Archives, examens préalables
- Achat d'un nouvel horodateur à St-Joux

GESTION DU TERRITOIRE

- Aménagement du territoire
- Police des constructions
- Plan directeur intercommunal de réaffectation du tracé CFF
- Plan de protection des rives La Neuveville St-Joux, (partie est), plan no 2
- Attribution d'un mandat pour l'élaboration d'un plan d'urgence relatif aux dangers naturels
- Projet de territoire
- Révision du plan d'aménagement local (PAL)
- Ancienne décharge de St-Joux – Investigations techniques et remise en état des enrochements
- Réfection du chemin des Côtes Bugnot (partie est)
- Réponses aux dénonciations de citoyens
- Exploitation de la déchetterie
- Déchetterie - Choix du nouveau mandataire temporaire pour l'évacuation des déchets et prolongation du mandat
- Installation de mobilier urbain (bacs à fleurs) – Secteur intérieur de la Vieille Ville et Centre des Epancheurs
- Sécurisation des chemins pédestres
- Réaménagement de la place de la Courtine est – suppression de cinq places de stationnement
- Projet de construction d'un Pumptrack à Saint-Joux
- Rénovation des WC publics du sous-voies de la Tour de Rive
- Création d'un nouveau trottoir au chemin des Plantes
- PGEE - Extension route de Neuchâtel ouest
- Transformation de la grande salle du 3ème étage de la Mairie
- Projet de valorisation des places de la Gare et du Marché
- Remplacement et remise en état de filets de protection contre les chutes de pierres d'un chemin pédestre
- Service de déneigement pour les routes communales pour la saison 2019/2020 – Choix du nouveau mandataire
- Installation de totems de signalisation
- Extension et achèvement de la zone 30km/h communale – Secteur « Rousseau »
- Entretien des infrastructures et bâtiments jusqu'au 25 mars 2019 (transfert de tâche au service des finances)
- Réfection du revêtement bitumineux sur la partie nord du chemin de la Plage
- Réfection du revêtement bitumineux du chemin des Bleuets
- Mise en place de mesures de sécurité à la place de jeux du Quai Maurice-Moeckli
- Réouverture des venelles au public
- Route de Neuchâtel, extension du projet de réfection de la route cantonale
- Chemin des Rondans, remplacement de la totalité des enrobés suite à des travaux relatifs aux eaux usées et à l'eau potable

ECONOMIE ET FINANCES

- Charte informatique (SCI)
- Intégration d'une gestion électronique de documents (GED) aux finances
- Projet de création d'un nouveau centre médical
- Renouvellement du contrat d'heures du support informatique
- Révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité
- Subventions
- Vente d'immeubles
- Contrats de droit de superficie et de cession, servitudes
- Ratification d'actes tels que contrats de vente
- Entretien des infrastructures et bâtiments communaux depuis le 25 mars 2019 (transfert de tâche du service de la gestion du territoire au service des finances)
- Bâtiment de la Plage 2 – Assainissement de l'éclairage de la voirie
- Entretien des bâtiments de St-Joux (vestiaires et restaurant)
- Projet de rénovation de l'abri PC des Mornets

- Construction d'une barrière de sécurité côté ouest de la Plage
- Ecole des Collonges - Chauffage

INSTRUCTION ET JEUNESSE

- Demandes d'adhésion en classe sport-études
- Crèche municipale Bidibule - Aménagement d'une salle de jeux
- Fréquentation d'élèves dans des écoles de musique
- Affaires diverses relevant de la compétence de la commission de l'instruction et de la jeunesse
- Crèche municipale Bidibule - Projet des bons de garde
- Ecole primaire – Installation de postes de travail et de tableaux interactifs

LOISIRS-SPORT-CULTURE

- Maracaña 2020
- Fête nationale 2019
- Fête du vin 2019
- Course des Pavés 2019
- Cinéma Open-Air 2020
- Festival Usinesonore 2020
- Mérites culturels et sportifs 2019
- Marchés artisanaux
- Animation diverse de la localité
- Affaires culturelles, sportives et touristiques
- Mise à jour du film de présentation de La Neuveville par une société de production
- Demandes de subventions

EQUIPEMENT

- Service de l'électricité – Travaux divers
- Participation du projet commun « Smart-metering » de la Charte
- Achat d'armoires ignifuges
- Projet de futur chauffage à distance en vieille ville (CADVV)
- Contrat de fourniture de signaux numériques multimédia pour le téléseu avec la société VIDEO 2000
- Assainissement des installations électriques de la centrale multimédia
- Renforcement du secteur chemins de Ruveau et des Celliers
- Etablissement d'un concept de sécurité pour le service de l'équipement
- Ordonnance sur les tarifs de l'électricité 2020
- Rénovation chemin Côtes Bugnot
- Achat de compteurs d'électricité
- Remplacement de l'unité de gestion du système de télécommande centralisé
- Maintenance de 15 stations transformatrices
- Maintenance des armoires de distribution
- Assainissement des stations transformatrices Vichon et Vergers / Vergers et Montagu
- Assainissement des infrastructures d'alimentation des projecteurs de l'éclairage des terrains de football

Administration et ressources humaines

Fidélité de six collaborateurs et départs à la retraite

Six collaborateurs et collaboratrices fêtent cette année 10, 15 ou 20 ans de service. Par ordre alphabétique, il s'agit de :

- M. Angelrath Stefan, sous-chef de voirie, 15 ans de service,
- M. Biasca René, chef de voirie, 15 ans de service,
- M. Nicolet John, employé de voirie, 20 ans de service,
- M. Paroz Claude-Alain, employé de voirie, 10 ans de service,
- Mme Ramdoo-Dick Monique, préposée au contrôle des habitants, 15 ans de service,
- M. Rizza Salvatore, équipement/électricité, 10 ans de service.

Le Conseil municipal félicite ces personnes pour leur travail et leur engagement au service de notre Commune, à laquelle ils font profiter de leur compétence et de leur expérience.

Au chapitre des retraites :

- Mme Borel Myriam a quitté la crèche le 30 juin 2019,
- Mme Fischer Manuela a pris une retraite anticipée le 31 juillet 2019,
- M. Fischer Roland a terminé sa fonction de directeur de l'école à journée continue le 31 juillet 2019.

Le Conseil municipal les remercie pour tout le travail qu'ils ont accompli pour notre entreprise et formule à leur attention ses vœux les meilleurs pour une belle et longue retraite bien méritée.

Gestion du territoire

La voirie compte deux nouveaux venus, à savoir M. Steve Borel, arrivé le 1^{er} mai 2019 et M. Enrico Bourquin, entré à notre service le 1^{er} juin 2019. Une nouvelle collaboratrice administrative est venue renforcer les rangs du service de la gestion du territoire le 1^{er} avril 2019, en l'occurrence Mme Lauranne Berger. M. Martial Paratte, employé de voirie, a quitté notre entreprise le 30 septembre 2019.

Service de l'équipement

M. Alain Gaberel, engagé comme télématicien dès le 7 janvier 2019, a donné sa démission pour le 20 avril 2019. Il est retourné travailler dans son ancienne entreprise. Ce départ a généré une réorganisation du service. Ainsi, M. Heinz Schneider est venu renforcer le service de l'électricité le 17 juin 2019.

Service social régional

Mme Davide Allissia a remplacé Mme Maria Misa qui a démissionné du poste de collaboratrice administrative pour le 28 février 2019.

Deux nouvelles personnes ont été engagées comme assistantes sociales dès le 1^{er} février 2019. Il s'agit de Mme Mégane Torche et de Mme Valentine Thomet. Malheureusement, cette dernière quitte le Service social le 31 décembre 2019 déjà pour réaliser un projet personnel.

Ecole à journée continue

Suite au départ en retraite de M. Roland Fischer, une nouvelle directrice a été nommée en la personne de Mme Laure Lehnherr. Elle est entrée en fonction le 1^{er} août 2019. Mme Laura Voumard, qui avait été engagée comme assistante socio-éducative pour le 19 août 2019 a décidé de quitter son poste pour le 30 août de la même année. C'est ainsi que Mme Jennifer Neuenschwander a pu lui succéder le 1^{er} décembre 2019.

Centre d'animation de jeunesse

Suite au départ en retraite anticipée de l'ancien animateur principal du CAJ, le Conseil municipal a nommé son successeur, M. Charles Hofer. Il est entré à notre service le 1^{er} avril 2019.

Crèche Bidibule

Le 1^{er} août 2019, Mme Soraya De Lima Monteiro a pris ses nouvelles fonctions d'éducatrice en remplacement de Mme Myriam Borel, qui a pris sa retraite.

Ecole primaire

M. Pascal Muehlebach et Mme Laetitia Gsteiger ont pris leurs fonctions le 1^{er} février 2019, respectivement comme concierge principal et concierge à l'école primaire. Mme Stéphanie Lopes a démissionné de son poste de collaboratrice administrative de l'école et de secrétaire de la commission de l'instruction et de la jeunesse pour le 31 juillet 2019. C'est ainsi que Mme Sarah Stauffer, déjà secrétaire du Collège secondaire et de l'école à journée continue, lui a succédé.

Formation professionnelle

Notre entreprise continue à soutenir activement la formation professionnelle initiale. C'est pourquoi elle emploie plusieurs personnes en formation professionnelle. Il s'agit d'apprentis/es de commerce, d'apprentis/es dans le domaine socio-éducatif (école à journée continue et crèche), d'un stagiaire en maturité professionnelle commerciale ou encore d'une assistante sociale en formation.

Sur les huit personnes actuellement en formation, quatre d'entre elles sont entrées en service cette année. Il s'agit de :

- Mme Henggi Lucie, apprentie employée de commerce,
- Mme Sene Lisa, en formation en vue de devenir assistante sociale,
- Mme Tora Tamara, apprentie assistante socio-éducative à la crèche
- et de M. Loïc Floquet, stagiaire du Ceff Santé-social, qui œuvre à devenir assistant socio-éducatif.

Au chapitre des départs, citons M. Karim Trad Saadi, qui a terminé son stage d'une année avec l'obtention de sa maturité professionnelle commerciale, ou encore M. Brandon Wickart, qui a acquis son diplôme d'assistant socio-éducatif.

Formation continue

Au chapitre de la formation continue, plusieurs collaboratrices et collaborateurs ont suivi durant cette année des cours professionnels spécifiques. Nous renonçons à citer les noms de toutes ces personnes, cela s'avérant un peu long et compliqué vu que tous n'ont pas suivi les mêmes cours.

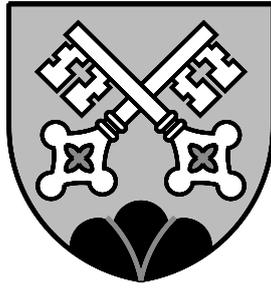
Quelques chiffres

En 2019, la Commune municipale de La Neuveville emploie 75 collaboratrices et collaborateurs, personnel en formation (apprentis et stagiaires) y compris. Ils se partagent 59,84 postes de travail. Il y a 43 femmes et 32 hommes. Ces personnes se répartissent en différents services comme suit :

Localisation	Nombre de collaboratrices/teurs	EPT
Service présidentiel	2 hommes / 3 femmes = 5 personnes	4.70
Economie et finances	2 hommes / 3 femmes = 5 personnes	4.20
Gestion du territoire	1 homme / 3 femmes = 4 personnes	3.80
Equipement	4 hommes / 0 femme = 4 personnes	4.00
Voirie et TLN	9 hommes / 0 femme = 9 personnes	9.00
Service social régional	1 homme / 10 femmes = 11 personnes	8.30
Agence AVS régionale, caisse de compensation	0 homme / 2 femmes = 2 personnes	1.40
Concierges (tous services confondus)	7 hommes / 2 femmes = 9 personnes	7.30
Centre d'animation de jeunesse	1 homme / 1 femme = 2 personnes	1.60
Crèche municipale Bidibule (y compris apprentis)	0 homme / 9 femmes = 9 personnes	7.50
Ecole à journée continue (y compris apprentis)	3 hommes / 9 femmes = 12 personnes	5.49
Ecoles primaire et secondaire, secrétariats	0 homme / 1 femme = 1 personnes	0.55
Apprentis/es de commerce	1 homme / 1 femme = 2 personnes	2.00
Totaux	75 personnes	59.84

La Commune municipale de La Neuveville entretient des collaborations intercommunales avec les entités suivantes :

- AVS (agence régionale)
- SSRN (Service social régional La Neuveville)
- Syndicat du Service des eaux TLN
- CAJ (centre d'animation de jeunesse à l'usage de l'ancien district de la Neuveville)
- Syndicat du Collège secondaire
- SYTEN (syndicat du télé-réseau)
- SIEL (syndicat d'épuration des eaux)



Département des affaires sociales

- Autorité sociale régionale de La Neuveville
- Service social régional de La Neuveville (SSRN)
- Agence AVS régionale de La Neuveville
- Office du travail
- Crèche municipale Bidibule

Autorité sociale régionale de La Neuveville

Cette autorité est composée d'un représentant de chaque commune membre du Service social régional. Elle est présidée par le représentant de la commune-siège. Sa composition est la suivante :

Présidente :	Glatz	Laure	La Neuveville
Membres :	Troehler	Raymond	Commune mixte Plateau de Diesse
	Botteron	Christiane	Nods
Secrétaire :	Jean-Quartier	Caroline	La Neuveville

Cette commission s'est réunie à 6 reprises ; 4 fois en séance et 2 fois pour du controlling. Comme organe stratégique, elle s'est penchée sur les domaines suivants :

- Controlling de l'élaboration de droits de gage immobilier.
- Collaboration avec l'APEA de Courtelary
- Stratégie concernant le fonctionnement du SSRN
- Projet Pilote KPMG (Canton de Berne)
- Financement, indemnisation des communes (OCInd) pour les prestations fournies (APEA)
- Bouclement des comptes et preuve du besoin 2018.
- Départs et remplacements du personnel
- Problèmes divers de politiques sociales
- Controlling des dossiers d'aide sociale

Service social régional de La Neuveville (SSRN)

(La Neuveville / Commune mixte plateau de Diesse / Nods)

Pour cette année, la structure du personnel est la suivante :

- Un poste de direction à 50 % tenu par Mme Caroline Jean-Quartier ;
- Des postes d'assistantes sociales pour un total de 410 % postes, Mme Caroline Jean-Quartier 50 % ; Muriel Wenger 50 % ; Mme Isaline Gehret 90 % ; Mme Cécilia Tatone 60 % ; Mme Valentine Thomet 80 % du 1^{er} février 2019 au 31 décembre 2019 ; Mme Mégane Torche 80 % dès le 1^{er} février 2019. De plus, Mme Lisa Sène 50 % a été engagée en tant qu'assistante en formation HES dès le 1^{er} août 2019.
- Du personnel administratif, M. Wehrli Patrick, comptabilité 100 %, Mme Mélanie Duc, secrétariat 90 %. Mme Allissia Davide 50 % secrétariat et 30 % avance et recouvrement contributions d'entretiens, Mme Chrystelle Baumann 50 % révision APEA et gestion des frais médicaux.

Dépenses d'aide sociale

1. Les charges se montent à CHF 3'922'744.- et les revenus à CHF 1972'022.-. La dépense est transmise à la Prévoyance sociale du canton de Berne pour être admise à la compensation des charges.
2. Mesures d'occupation pour personnes sans emploi, tributaires de l'aide sociale : au total, 38 personnes ont pris part à des mesures d'insertion (Service spécialisé pour l'insertion professionnelle / SSIP).
3. Contributions d'entretien pour enfants : au total notre service a versé des avances de contributions d'entretien à 16 enfants/adolescents, pour un montant de CHF 91'218.- avec un revenu de CHF 28'810.-.

Nombre de dossiers traités en 2019 :

	La Neuveville	Plateau de Diesse	Nods	Total
Nombre de dossiers	150	30	7	187
Nombre de personnes	204	10	52	266

Consultations préventives / aide à l'insertion 42

Protection de l'enfant et de l'adulte

Frais de traitement APEA CHF 321'521.-

Nombre de dossiers traités en 2019 :

	Mandats adulte	Mandats mineur	Enquêtes adulte	Enquêtes mineur	Parents de jour	Familles d'accueil
La Neuveville	41	15	3	2	9	7
Plateau de Diesse	17	9	0	1	4	2
Nods	5	0	0	0	0	0
Total	63	24	3	3	13	9

Agence AVS Régionale de La Neuveville

Préposée : Mme Christiane Troehler
Suppléante : Mme Céline Conrad

L'Agence AVS Régionale est dépendante de la caisse de compensation du canton de Berne, qui détermine nos tâches. Ces dernières sont réparties en deux secteurs principaux.

Cotisations :

Au 31 décembre 2019, le nombre d'assujettis cotisant à la Caisse de compensation du canton de Berne, pour notre agence, est de 1729 (indépendants, employeurs et non-actifs), ce qui représente autant de dossiers à gérer. La cotisation AVS minimum annuelle est de CHF 482.- + frais de gestion 5 %. Les frais de gestion sont dégressifs en fonction du montant de cotisations.

Les principales tâches journalières sont :

- Renseigner et préparer les dossiers de demande d'affiliation, contrôler que tous les documents, nécessaires à la caisse de compensation pour statuer, soient annexés (112 nouveaux dossiers ont été déposés en 2019).
- Expliquer les décisions et les factures de cotisations,
- Contrôler les demandes : d'APG militaire (73), allocations de maternité (18 nouvelles demandes), allocations pour enfants (55 nouvelles demandes)
- Faire le lien avec la caisse pour les modifications à apporter dans les dossiers (masse salariale des employeurs, revenu net d'indépendant, changement d'adresse, enregistrement, radiation, mutation d'employé, ainsi que tous changements relatifs aux allocations pour enfants ou de formation). Ce qui représente env. 800 à 900 avis de mutation par année.

En début d'année, nous devons veiller à recevoir les attestations de salaires et décompte d'allocations familiales (env. 590 envoyées par la caisse de compensation) pour nos dossiers d'affiliation employeurs, les contrôler, les enregistrer et les transmettre à la caisse, afin qu'elle puisse établir le décompte et facture finale annuelle des cotisations paritaires. En cas de non réception dudit formulaire, suite au rappel et sommation, nous devons établir une attestation de remplacement (env. une dizaine par année).

Sur la base des avis de mutations du contrôle des habitants des communes de : La Neuveville, Plateau de Diesse et Nods, nous envoyons environ une trentaine de lettres pour le « Splitting des revenus en cas de divorce, et une centaine de lettres pour le contrôle de la couverture AVS des nouveaux habitants et nouveaux rentiers AI.

Prestations :

Le nombre de rentiers AVS/AI se monte à 956 personnes, dont 91 personnes à l'AI (32 Plateau de Diesse + Nods), les bénéficiaires de prestations complémentaires sont au nombre de 455 personnes, ce qui équivaut à 398 dossiers (149 dossiers Plateau de Diesse + Nods). Le nombre de bénéficiaires d'allocations pour impotence ne peut plus être déterminé.

Dans ce domaine les principales tâches sont :

- Renseigner et donner les formulaires adéquats pour les demandes de prestations et éventuellement remplir les documents à leur place.
- Contrôler les demandes de rente AVS (49) et demande de calcul d'une rente future (14), AI (4), allocation pour impotence (8), bonifications pour tâches d'assistance (2), moyens auxiliaires (7) etc. puis les transmettre à la caisse à Berne, pour décision.
- Renseigner, constituer les dossiers de demande de prestations complémentaires, les enregistrer et les saisir dans le programme, établir un pré-calcul, puis transmettre le tout à la caisse pour décision (40 nouveaux dossiers dont 16 Plateau de Diesse et Nods). Dès l'établissement, contrôler et expliquer ces dernières aux bénéficiaires. Les dossiers sont toujours plus complexes avec des donations, constitution ou non d'usufruit, droit d'habitation gratuit ou non, vente en viager etc.

- Etablir périodiquement des révisions des dossiers (révision obligatoire tous les 4 ans), mais également en cas de changement dans la situation personnelle ou financière des ayants droit, soit dans 70 % des dossiers. Nous avons dû réviser obligatoirement en 2019, 37 dossiers. Cela équivaut, en terme de travail à une nouvelle demande (formulaire à compléter + annexes à fournir), tous les paramètres du calcul devant être actualisés, les contrôler, les enregistrer puis les envoyer pour décision à Berne.
- Enregistrer les frais de maladie, sur la base des documents remis par les bénéficiaires de prestation complémentaire, dans le programme Nil+ (franchise/quote-part, transports, SMAD, dentiste, moyens auxiliaires etc.) et établir les décisions de remboursement (env. 1000 par année). Dans certains dossiers, nous devons établir 5 ou 6 décisions de remboursement de frais par année.

De plus en plus de personnes font une demande de prestations complémentaires, même ceux qui bénéficient encore d'un montant conséquent d'épargne ou qui ont de très bonnes rentes. De plus, avec le vieillissement de nos bénéficiaires, nous devons passer toujours plus de temps, pour expliquer les courriers qu'ils reçoivent, les changements de procédure, redemander des documents manquants etc. En fin d'année une lettre est envoyée afin qu'ils nous remettent leur nouvelle police de primes de caisse maladie pour déterminer si un changement de caisse est nécessaire afin que leurs primes restent dans les limites PC (prime moyenne cantonale) ou encore pour qu'ils nous remettent les justificatifs des frais maladie devant encore leurs être remboursés.

Les montants des rentes en 2019, se présentaient comme suit :

- La rente individuelle mensuelle pour une durée de cotisation complète varie entre CHF 1'185.- au minimum et CHF 2'370.- au maximum. Les rentes de couple s'élèvent à CHF 3'555.- au maximum par mois (soit le 150 % d'une rente simple max.)
- La rente AI pour une personne n'ayant jamais travaillé, lorsqu'elle atteint sa majorité, sera de CHF 1'580.-.
- L'âge ordinaire de la retraite est toujours fixé à 65 ans les hommes et 64 ans les femmes. Il est toutefois possible d'anticiper la rente d'un ou deux ans moyennant une réduction de 6,8 % pour 1 an et de 13,6 % pour 2 ans. A ce propos, une personne qui est au bénéfice de l'aide sociale à 62 ans pour les femmes et 63 ans pour les hommes doit demander sa rente AVS anticipée.
- L'ajournement quant à lui est possible de 1 an minimum jusqu'à 5 ans maximum et augmente le montant de la rente de 5,2 % (1 an), et progressivement jusqu'à 31,5 % (5 ans). Dès la période de 1 an min., l'assuré peut, à tout moment, demandé la fin de l'ajournement.
- Les montants limites des « prestations complémentaires » pour les besoins vitaux s'élèvent à CHF 19'450.- pour une personne seule, à CHF 29'175.- pour les couples et à CHF 10'170.- pour les enfants et orphelins.
- Le forfait de caisse-maladie (région 2) pris en compte dans le calcul est de CHF 484.-/mois pour les adultes, CHF 388.- pour les jeunes adultes (entre 18 et 25 ans) et CHF 114.- pour les enfants.
- Les cotisations paritaires (AVS/AI/APG/AC) s'élèvent à 12,45 %.
- La « LPP » reste obligatoire à partir d'un salaire annuel de CHF 21'330.-.
- La nouvelle loi fédérale sur les Allocations familiales est entrée en vigueur le 1er janvier 2009, instaurant un montant min. d'allocations pour enfants, par enfant, de CHF 200.- (jusqu'à 16 ans) et d'allocations de formation de CHF 250.-. Les montants accordés par le canton de Berne sont de CHF 230.- pour l'allocation pour enfants et de CHF 290.- pour l'allocation de formation dès 16 ans. Les montants octroyés dans l'agriculture sont différents CHF 200.- (enfants jusqu'à 16 ans) et CHF 250.- (allocation de formation dès 16ans) en région de plaine et de CHF 220.- (enfants jusqu'à 16 ans) et CHF 270.- (dès le mois qui suit le 16ème anniversaire) en région de montagne, soit pour les communes Plateau de Diesse et Nods.

La cotisation à la caisse d'allocations familiales pour tous les employeurs et indépendants reste inchangée à 1.8 % en 2019.

Office du Travail

L'évolution des demandeurs d'emplois pour la commune de La Neuveville durant l'année 2019 a été la suivante :

<u>Mois</u>	<u>Nb demandeurs d'emplois/chômeurs inscrits</u>		
<i>Janvier</i>	<i>77 / 49</i>	<i>Juillet</i>	<i>64 / 46</i>
<i>Février</i>	<i>68 / 41</i>	<i>Août</i>	<i>65 / 46</i>
<i>Mars</i>	<i>64 / 37</i>	<i>Septembre</i>	<i>66 / 49</i>
<i>Avril</i>	<i>69 / 39</i>	<i>Octobre</i>	<i>65 / 45</i>
<i>Mai</i>	<i>71 / 44</i>	<i>Novembre</i>	<i>73 / 48</i>
<i>Juin</i>	<i>67 / 44</i>	<i>Décembre</i>	<i>68 / 46</i>

Notre bureau se charge également de l'organisation générale et des lettres d'invitation à la course annuelle des aînés de la commune de La Neuveville.

Crèche Bidibule

Accueil et départ des enfants :

La crèche a accueilli plus d'une quarantaine d'enfants durant cette année. Le nombre total de places occupées est de 18.5. En fin d'année scolaire 2019, cinq enfants ont quitté la structure et dix nouveaux inscrits sur la liste d'attente, ont commencé la crèche. A cette même période, trois nouvelles places privées ont été mises en place afin de palier à la forte demande de garde pour la commune de La Neuveville.

Manifestations :

Comme chaque année, les départs des écoliers ont été célébrés par une sortie organisée durant le mois de juin. Les enfants, encadrés par une partie de l'équipe pédagogique, ont pris le train et sont allés au Papiliorama de Kerzers.

Une belle fête est venue clore l'année 2019. Comme le veut la tradition, nous avons fêté Noël avec des chants et des poésies que les enfants ont présenté fièrement aux parents lors de l'apéro de fin d'année qui s'est déroulé à Mon Repos.

Encadrement :

Au niveau du personnel éducatif, nous avons encouragé et accompagné notre apprenti de 3ème année jusqu'à l'obtention de son diplôme d'assistant socio-éducatif. Il a quitté la crèche fin juillet. Une nouvelle apprentie est venue compléter notre équipe au mois d'août. Suite au départ à la retraite d'une éducatrice au mois de juin, une nouvelle collaboratrice a intégré notre équipe en août. Au même moment, une assistante socio-éducative est venue renforcer le personnel encadrant dans le groupe des bébés. L'équipe se compose comme suit : une directrice, quatre éducatrices de l'enfance, deux assistantes socio-éducatives, trois apprenties et trois remplaçantes occasionnelles.

Les règles de fonctionnement de la crèche qui sont entrées en vigueur l'an dernier, apportent de la rigueur en ce qui concerne les inscriptions, les fréquentations de la crèche, et également la facturation. Cette dernière est maintenant divisée en douze mensualités équivalentes, couvrant les quarante-huit semaines d'ouverture annuelle.

Durant l'année, nous avons investi dans du nouveau mobilier afin de réaménager la salle de jeux se trouvant au sous-sol. Celle-ci est dès lors plus en adéquation avec les activités de mouvements et de jeux symboliques proposées aux enfants.

Au niveau de la sécurité des enfants, nous avons demandé à Mon Repos de changer les barrières extérieures menant au garage ainsi que celles de la cage d'escalier intérieur. Celles-ci ne répondaient

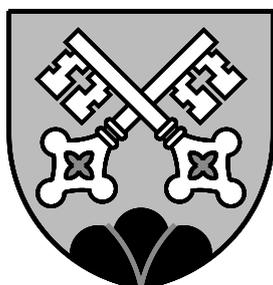
pas aux normes du BPA et présentaient un danger pour les enfants. Les travaux ont été effectués en fin d'année.

D'un point de vue pédagogique, nos objectifs en lien avec notre ligne éducative sont :

- Une écoute active
- Un discours empathique et bienveillant envers les enfants
- Des activités pédagogiques structurées et stimulantes
- Une mise en place d'un système de référence par groupes et par enfant
- Un suivi et des observations réguliers fait auprès des enfants

En ce qui concerne les futurs projets pour l'institution, une procédure de sécurité à l'égard des enfants est en cours de réalisation. Deux membres du personnel éducatif suivent une formation sur le mouvement et le développement physique des enfants. La crèche sera donc certifiée d'ici fin 2020 par le label « YouplaBouge ».

Courant 2020, les bons de garde feront leurs apparitions ; ceux-ci auront une répercussion sur la fréquentation des enfants de la crèche ainsi que sur la facturation et le subventionnement perçu par les parents.



Département des finances

➤ Commission de l'économie et des finances

Commission de l'économie et des finances

Présidence : M. Jean-Philippe Devaux, Conseiller municipal

Membres : Mme Denise Bloch
M. Ralph Bourquin
M. Alain Guillaume
Mme Mondine Moeschler
M. Christophe Nicolet
M. Aurèle Schleppey

Secrétaire : M. Didier Honsberger, administrateur des finances

La commission a tenu cinq séances ordinaires, entre le 18 février et le 28 octobre 2019.

Le plan financier – catalogue des investissements 2020/2024 a été discuté et commenté, en collaboration avec le service des finances. Nous avons déplacé le projet Rondans Nord. Ce projet ne semblait pas être aussi urgent que prévu initialement et au vu des montants importants, il est reporté à après 2024. L'objectif de la COFI était d'avoir un catalogue des investissements à la fois raisonnable au niveau des montants annuels et de la faisabilité des projets tant au niveau politique que de nos ressources internes.

Notre catalogue indique toujours nos projets majeurs qui sont : Place de la Gare – Marché, aménagements des rives de St-Joux et la continuité de l'assainissement de notre réseau électrique.

Les objets suivants ont été discutés et préavisés :

- Dissolution du Syten et reprise d'une partie des câbles intéressants et surtout des réseaux pour lesquels nous avons des contrats et donc des recettes supérieures aux frais.
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 106'000.- TTC pour la transformation des toilettes publiques du sous voie au sud de la Tour de Rive. Ces travaux sont terminés et nous pouvons à nouveau être « fiers » de nos WC publics !
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 150'000.- TTC pour la poursuite des démarches concernant la valorisation des places de la Gare et du Marché – Préavis favorable.
- Vente du bâtiment de la route du Château 15 « le Pigeonnier ». Le contrat de vente est lié à l'obtention du permis de construire. Ce dernier devrait être délivré dans le premier semestre 2020.
- La partie administrative (elle aura duré presque 24 mois) en vue de la rénovation de l'abri PC de la rue des Mornets est terminée. Le premier rendez-vous de chantier est fixé au 22 janvier 2020.
- Demande d'un crédit d'engagement pluriannuel de CHF 357'887.- TTC pour la planification et la mise à niveau du réseau multimédia (notre téléseuil) – Préavis favorable.
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 660'000.- TTC pour la réfection du chemin de Rondans Nord. Ce projet a finalement été retiré avant sa présentation au conseil Général et repoussé après l'année 2024.
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 483'573.- TTC pour l'assainissement du réseau moyenne tension (16'000 Volts) entre les stations transformatrices « Vichon » et « Vergers » et l'assainissement des TGBT (distribution d'énergie 400 Volts – grande puissance) des stations « Vergers » et « Montagu ». Pour les non-initiés, il s'agit de remplacer le câble provisoire qui se trouve au bord du lac. Préavis favorable.
- Nous avons aussi validé pas moins de 5 décomptes finaux et relevé qu'un seul de ces décomptes avait un léger dépassement. Dépassement ne demandant pas validation du CG étant donné qu'il était bien inférieur aux 15 % admis.

Notre SCI est entré dans sa première année de fonctionnement officiel. Nous avons effectué nos premiers « Walkthrough » contrôle de la bonne tenue de nos processus par les responsables des processus → contrôle interne et nous avons aussi testé nos processus par le biais de la société PWC et finalement une première revue a été faite par notre organe de révision. Nous pouvons en conclure que notre système est bien en place et qu'il répond aux exigences des divers organes de contrôle.

- Projet de mise en place du GED (Gestion électronique des documents) qui permettra dans un premier temps la gestion des factures fournisseurs et la gestion des fiches de salaire, ainsi que l'attestation annuelle de salaire.

Ce système est maintenant fonctionnel depuis le mois de septembre 2019 et après avoir réglé des petits problèmes de jeunesse, nous pouvons dire que la presque totalité de nos factures fournisseurs passe par ce nouveau système.

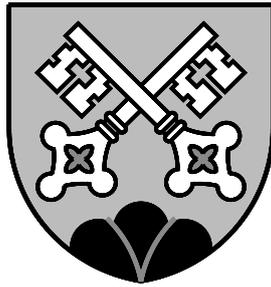
Les décomptes de salaire de tout notre personnel communal sont envoyés par voie électronique et ce depuis le début 2019.

- Projet de mise en conformité de sécurité de la plage communale. Nous avons effectué divers travaux en lien avec la sécurité de la plage (limitation du plan d'eau, barrières et escaliers, ainsi qu'un local sanitaire). Nous avons aussi mis en place une surveillance par des gardes-bains qualifiés et disposant de tous les diplômes nécessaires à la surveillance d'une plage avec accès lac.
- Projet du cabinet médical. Nous avons initié ce projet en 2019 avec l'appui du conseil général qui a validé un investissement de CHF 230'000.- TTC. Ce montant nous permettra de moderniser l'ex-cabinet médical du Docteur Mosimann et de prendre un bail sur 5 ans. A la date de la rédaction de ce rapport, nous pouvons déjà dire que nous devrions ouvrir ce nouveau cabinet le 1^{er} mai 2020 et que nous avons trouvé les deux médecins.
- Projet de mise en conformité électrique de nos bâtiments communaux. Nous avons entre autres effectué des travaux dans le bâtiment de la Mairie, de la Voirie et de l'Ecole Primaire, ainsi que dans divers autres locaux communaux, au total plus de 10 mises en conformité sur l'année 2019.
- Projet de reprise de la comptabilité et de la finance du Syndicat du TLN. Nous avons déjà repris la main sur la finance du TLN en 2018 pour palier au départ du responsable administratif du Syndicat. En 2019, nous avons signé un contrat de prestations avec le TLN pour la partie comptabilité et finance.

Les documents des comptes annuels ainsi que ceux des budgets et plans financiers peuvent être consultés en tout temps sur le site web de la Commune. Ils renseignent de façon détaillée sur la situation et les perspectives financières de la Commune.

Durant l'année écoulée, le département des finances s'est occupé notamment :

- Du calcul des prix de l'électricité de l'année suivante afin de permettre une gestion optimale du service et répondre aux dispositions légales.
 - Gestion commerciale de l'énergie électrique, stratégies d'achats, valorisation d'origine en collaboration avec SACEN SA et la CHARTE.
 - Assuré le suivi des garanties liées à la construction de l'école des Collonges.
 - Les factures « d'électricité » font maintenant l'objet de 3 factures d'acomptes et une facture finale en janvier. Nous pouvons qualifier ce projet de succès, car nous avons envoyé plus de 2'600 factures décomptes en 2020.
 - La facturation de l'ensemble des recettes de la commune, à l'exception des impôts, est une tâche conséquente. L'encaissement et le contentieux demandent une gestion rigoureuse. La rigueur liée avec le sérieux du travail de nos collaborateurs porte ses fruits car le taux de rappel continu son trend à la baisse :
- 2016 14'651 factures pour 2'591 rappels, soit 17.7%
 - 2017 14'901 factures pour 2'101 rappels, soit 14.1%
 - 2018 14'595 factures pour 2'024 rappels, soit 13.9%
 - 2019 17'451 factures pour 2'157 rappels, soit 12.4%



Département de l'équipement

- Commission de l'équipement
- Ressources humaines
- Sécurité électrique
- Service de l'électricité et éclairage public
- Eclairage architectural
- Service du réseau multimédia (télé-réseau)
- Energies renouvelables
- Commission de l'énergie

Commission de l'équipement

Présidence : M. Alain Binggeli

Membres : M. Paul Friedli
M. Michaël Hofstetter
M. Patrick Morand
M. Giuseppe Olivieri
M. Aurèle Schleppey
M. Christophe Schori

Secrétaire : Mme Ana Calado

Ont également assisté à certaines séances MM Jean-Claude Scherler, Alain Gaberel et David Gerber

La commission de l'équipement, dans sa composition 2019, s'est réunie 5 fois pendant l'année.

Ressources humaines

- Information sur l'organisation du service de l'équipement 2020-2030 validé par le Conseil municipal.
- La nouvelle organisation du service prévoyait, en outre, un renforcement de nos ressources humaines afin d'assurer un suivi constant des réseaux et infrastructures y afférent. En ce sens Monsieur Heinz Schneider a débuté son activité comme collaborateur technique en juin 2019.
- Après quelques mois dans le service de l'équipement, Monsieur Alain Gaberel, technicien pour le réseau multimédia, a souhaité retourner chez son ancien employeur. Ce départ a nécessité une modification de notre organisation afin de garantir un suivi du réseau multimédia.

Sécurité électrique

- Etablissement et mise en vigueur d'un concept de sécurité pour le service.
- Adaptation de l'organisation de notre service de garde réseau afin de répondre aux exigences de sécurité au travail et santé des collaborateurs (MMST). Ce service est partagé avec l'entreprise Flückiger Electricité SA qui met à disposition des ressources humaines.

Service de l'électricité et éclairage public

- Présentation et préavis favorable de la demande de crédit d'engagement pour l'assainissement du réseau moyenne tension entre les stations transformatrices « Vichon » et « Vergers » et l'assainissement des TGBT des stations « Vergers » et « Montagu ».
- Présentation et préavis favorable de la demande de crédit d'engagement pour l'assainissement de l'ensemble des réseaux au chemin de Rondans (partie nord).
- Présentation du décompte final du crédit d'engagement pour le déplacement de la station transformatrice CAPSA/Oeuchettes et des infrastructures y afférent.
- Présentation du décompte final du crédit d'engagement « Rives ouest ».
- Information sur la prise de position de la Commune de La Neuveville sur la révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEL).
- Information sur les travaux en cours les 21 août et 4 décembre 2019.
- Présentation du site internet SELN.
- Présentation du plan financier 2020-2024 et du budget 2020.

Eclairage architectural

- Assainissement des infrastructures d'alimentation de l'éclairage architectural de la tour de Rive.

Service du réseau multimédia (télé-réseau)

- Information sur les travaux en cours les 21 août et 4 décembre 2019.
- Informations sur la reprise des infrastructures du syndicat du télé-réseau du La Neuveville et Environs (SYTEN).
- Présentation et préavis favorable de la demande de crédit d'engagement pluriannuel (2019-2021) pour la planification et la mise à niveau du réseau multimédia.
- Présentation et préavis favorable pour la conclusion d'un contrat de maintenance pour le réseau multimédia avec la société Vidéo 2000.
- Présentation du plan financier 2020-2024 et du budget 2020.

Energies renouvelables

- Visite des installations du chauffage à distance de Saint-Ursanne.
- Présentation du décompte final du crédit d'engagement pour la construction d'une centrale de production d'énergie photovoltaïque sur le toit de l'école à journée continue (Signolet 3) et la mise en autoconsommation des 6 bâtiments du site scolaire de l'école primaire.

Commission de l'énergie (COMEN)

Composition de la commission (non permanente) pour l'année 2019.

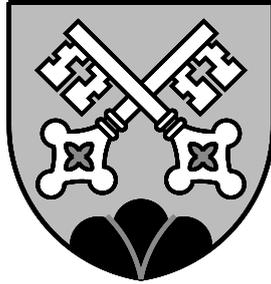
Présidence : M. Alain Binggeli

Membres : Mme Sanda. Orha
M. Thierry Brodu
M. Michaël Hofstetter
M. Albrecht Ehrensperger
M. Christophe Schori
M. Daniel Müller

Secrétaire: M. Jean-Claude Scherler

Les dossiers (plan d'aménagement local – PAL, convention sur l'énergie et cité de l'énergie ainsi qu'un éventuel projet de chauffage à distance pour la vieille et les abords de celle-ci) n'ayant que peu évolués la commission n'a pas tenu de séance en 2019.

Une très intéressante visite des infrastructures du chauffage à distance de Saint-Ursanne le 12 avril 2019 a permis aux participantes et participants de l'exécutif, des commissions de l'équipement, de la gestion du territoire, des finances, de l'énergie et aux 4 chefs de service de vivre « sur site » le fonctionne de cette infrastructure. Les 12 personnes présentes ont été favorablement impressionnées par ce mode de chauffage valorisant le bois régional, simple à l'utilisation pour le client et qui s'inscrit dans le développement durable.



Département de la gestion du territoire

- Commission de la gestion du territoire
- Police des constructions
- Aménagement du territoire
- Travaux publics et projets communaux
- Service de la voirie
- Bâtiments communaux
- Ports communaux
- Déchetterie communale

Commission de la gestion du territoire

Présidence : M. Christian Ferrier

Membres : M. Patrice aMarca
Mme Odyle Andrey
M. Michel Burdet
M. Thierry Brodu (jusqu'au 1^{er} avril 2019)
Mme Céline Känel (depuis le 18 juin 2019)
M. Jean-Pierre Latscha
Mme Véronique Stoeffer
Secrétaire : Mme Julia Migliore

Responsable de la section
de l'aménagement : Mme Christine Féver

Permis de construire

La commission s'est réunie 10 fois durant l'année 2019 avec une participation des membres de 88 %.

66 permis de construire ont été traités par le service de la gestion du territoire et la Préfecture. Ci-dessous, la répartition de ces permis dans différentes catégories avec une comparaison par rapport aux chiffres des 5 années précédentes :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
a) Petits permis de construire	7	2	2	6	5	5
b) Permis de construire	25	27	40	39	54	27
c) Permis de la Préfecture	12	21	10	10	8	8
d) Permis refusés par autorités, retirés par le requérant ou procédures encore en cours	18	15	16	12	22	26
Nombre de procédures au total	62	65	68	67	89	66

Nature des permis traités (octroyés ET REFUSES/RETIREES)

a) Immeubles :	5
b) Nouvelles maisons familiales (y compris démolition) :	4
c) Usines, installations et bâtiments commerciaux et publics :	3
d) Transformations de bâtiments :	13
e) Remplacement de fenêtres, réfections de façades et de toitures :	11
f) Remplacement de chauffages à mazout, installation de PAC :	10
g) Piscines, places, murs, couverts :	8
h) Divers :	12

Nombre de projets 66

Investissement dans les constructions

Il a été investi ou projeté d'investir dans la construction, tous maîtres d'ouvrages confondus et tous travaux confondus (nouvelles constructions, transformations, etc.), un montant estimé de :

2015	2016	2017	2018	2019
CHF 22'415'172.-	CHF 35'508'000.-	CHF 21'068'000.-	CHF 28'038'646.-	CHF 27'554'029.-

Demandes préalables

- Parcelle communale no 1237 : Construction d'un abri à containers.
- Chemin des Plantes : Réaménagement de terrain.
- Route de Bienne : Achat d'un terrain communal et transfert de droit à bâtir.
- Chemin de la Récille : Rehaussement du terrain existant.
- Parcelle privée no 1312 : Construction d'un immeuble de 16 logements.
- Chemin des Vignolans : Agrandissement d'un home.
- La Neuve Métairie : Rénovation d'une ferme.
- Chemin des Rives : Construction d'une annexe.
- Chemin du Tirage : Transformation et agrandissement d'une maison existante en habitation individuelle.
- Rue Montagu : Installation d'une terrasse.
- Rue du Marché : Transformation intérieure, création de deux logements en duplex et un espace d'activité au rez-de-chaussée.
- Chemin des Rives : Transformation, agrandissement et rénovation d'une maison existante.
- Chemin des Rives : Transformation de la buvette du débarcadère.

Police des constructions

- Chemin des Rives : Aménagements extérieurs dans la zone de protection des Rives.
- Chemin de Maupras : Transformation d'un couvert existant et agrandissement d'une terrasse non-conforme, sans autorisation.
- Rue de la Gare : Rétablissement de l'état conforme à la loi pour une toiture mal entretenue.
- Chemin de Marnins : Construction d'une terrasse en bois non-conforme à la zone.
- Rue de la Tour : Réalisation d'un doublage en bois sur la façade sans autorisation.
- Rue du Tempé : Installation d'une pompe à chaleur sur le domaine public sans autorisation
- Champfahy : Installation agricole non-conforme.
- Contrôle final des constructions.

Aménagement du territoire

Plans d'aménagement

Le département de la gestion du territoire a travaillé sur l'ensemble de l'année 2019 sur plusieurs projets qui sont énumérés ci-dessous.

Plan de zones

- Procédure de révision du plan de zone communal.
- Numérisation du plan de zones selon le modèle cantonal.
- Intégration de la carte des dangers dans le plan de zone communal.

Aménagements

- Projet de valorisation des places de la Gare et du Marché.
- Plan directeur intercommunal de réaffectation du tracé ferroviaire CFF La Neuveville-Douanne.
- Projet de zone 30 km/h sur l'ensemble du territoire - Extension secteur « Rousseau »
- Plan de protection des rives La Neuveville-St-Joux (plan no 2), définition du tracé du chemin de rive.
- Plan de protection des rives Poudeille-Chavannes (plans nos 4 et 5), définition du tracé du chemin des rives.

Plans de quartier

- Etude du plan de quartier « Ruveau ».
- Projet de modification du plan de quartier « St-Joux ».

Règlements

- Procédure de révision du règlement de construction communal.
- Révision partielle du règlement des places de stationnement publiques et privés.

Divers

- Défense des intérêts de la Commune dans le cadre du projet des CFF pour la construction du tunnel de Gléresse.
- Elaboration d'un concept du mobilier urbain en Vieille Ville.

Travaux publics et projets communaux

- Extension de la zone 30 km/h jusqu'à la frontière avec le canton de Neuchâtel.
- Mise en place de totems pour la zone 30 km/h et la zone de rencontre.
- Projet et réalisation d'une zone piétonne au quai Maurice Moeckli.
- Réfection de la partie est du chemin des Côtes Bugnot.
- Projet de place de stationnement au chemin des Prés-Guëtins.
- Projet de mise en conformité des chemins du Rêche et de Maupras.
- Réalisation d'un trottoir au chemin des Plantes.
- Etablissement d'un catalogue de l'état des routes communales et élaboration d'un planning.
- Curage des canalisations et vidange des dépotoirs.
- Problématique de raccordement des privés au réseau communal.
- Contrôle caméra des canalisations suite à des problèmes de vétusté.
- Réalisation d'un projet de filets de protection contre les chutes de pierres au nord du chemin du Tirage.
- Analyse des chutes de pierres et de blocs pour la paroi rocheuse qui s'étend du Schlossberg jusqu'au chemin du Tirage et établissement d'un planning d'intervention.
- Contrôle des falaises à la route du Château et exécution de mesures de sécurité.
- Travaux d'investigations complémentaires de l'ancienne décharge de St-Joux.
- Elaboration d'un projet de consolidation de la zone éboulée à St-Joux pour une éventuelle réouverture partielle ou complète.
- Elaboration de variantes pour la mise en place de clôtures aux places de jeux.

Service de la voirie

- Engagement de deux nouveaux collaborateurs.
- Changement d'entreprise du service de déneigement.
- Travaux réguliers d'entretien des parcs et des quais.
- Entretien et réfection des places de jeux.
- Entretien des sentiers pédestres.
- Entretien de la forêt des Larrus.
- Taille des arbres.
- Nettoyage réguliers des venelles.
- Nettoyage réguliers des ruisseaux.
- Réparation du mobilier urbain suite aux déprédations.
- Achat de nouveau mobilier urbain (bacs à fleurs et bancs).
- Mise en conformité des panneaux de signalisation (R2).
- Rafraichissement du marquage au sol (places de parc, stops, etc.).
- Travaux réguliers d'entretien des routes communales.
- Mise en place du podium de la zone piétonne, de signalisation routière, participation à l'organisation des manifestations (Zone piétonne, 1er août, Fête du vin, etc.).
- Contrôle des déversoirs d'orage.
- Achat de machines et d'outils pour améliorer le travail quotidien des employés.

Bâtiments communaux

Transfert de la responsabilité des bâtiments communaux au service des finances courant 2019.

- Réfection des toilettes publiques.
- Remplacement des portes de garages à la rue du Port.
- Divers travaux d'entretien des bâtiments communaux.
- Mises à niveau des installations électriques des bâtiments communaux.

Ports communaux

Reprise du service des ports par le service de la gestion du territoire au 1^{er} juillet 2019.

- Attribution de 20 places à terre et 16 places à flot.
- Grutage durant l'année : 98 mouvements ont été effectués.
- Test de la grue portuaire avec un rapport par l'entreprise RBA SA.
- Nettoyage des algues a été effectué une fois dans tous les ports.
- Mise à jour de différentes listes des places de ports.
- Attribution du mandat de prestation à M. Mauro Zürcher.

Déchetterie communale

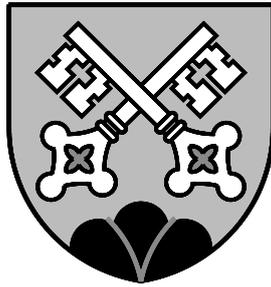
Pour l'année 2019, une solution transitoire a été mise en place pour l'exploitation de la déchetterie et un nouveau concept est en cours d'élaboration.

La quantité de vêtements usagés collectés en 2019 à La Neuveville par l'entreprise TEXAID est de : 29'206 kg.

Statistique des déchets :

	2014	2015	2016	2017	2018*	2019
Recyclage du carton <i>Vadec - Bühlmann Recycling AG</i>	106.34 to.	106.25 to.	123.36 to.	121.59 to.	-	104.64 to.
Déchets encombrants (<i>Collecte porte à porte</i>)- <i>Haldimann AG</i>	31.20 to.	27.03 to.	8.24 to.	7.8 to.	-	5.23 to.
Déchets ménagers <i>Vadec</i>	859.46 to.	692.27 to.	684.17 to.	634.19 to.	-	797.40 to.
Déchets verts <i>Compostière du Seeland</i>	433.10 to.	422.10 to.	497.54 to.	412.74 to.	-	294.23 to.
Recyclage du verre <i>Vadec - Bühlmann Recycling AG</i>	121.51 to.	169.02 to.	170.50 to.	161.42 to.	-	168.95 to.
Recyclage du papier <i>Vadec - Bühlmann Recycling AG</i>	169.3 to.	184.60 to.	182.08 to.	171.75 to.	-	148.67 to.
Recyclage de l'huile <i>Bühlmann Recycling AG</i>	1.37 to.	3.12 to.	-	1.39 to.	-	2.35 to.
Recyclage de la ferraille <i>Vadec - Bühlmann Recycling AG</i>	56.26 to.	74.50 to.	92.18 to.	113.17 to.	-	97.01 to.
Prix du ramassage des ordures ménagères, objets encombrants et déchets verts, par habitant/an (HT)	59.90	59.90	80.10	72.64	-	77.48

*Informations non disponibles en raison de la faillite de l'entreprise Fischer Recycling Technology SA, le contrat a été rompu le 30 novembre 2018.



Département de l'instruction et de la jeunesse

- Commission de l'instruction et de la jeunesse
- Ecole enfantine et primaire
- Ecole à journée continue du Signol'Air (EJC)
- Centre d'animation jeunesse (CAJ-district)
- Communauté scolaire du Collège du district

Commission de l'instruction et de la jeunesse

Présidence:	Mme	Isabelle Moeschler
Membres:	Mmes	Geneviève a Marca Tamara Michel Maryse Müller Anna Valentina Petrig
	MM.	Yann Chapuis Martin Daepf
Secrétaire:	Mme	Stéphanie Lopes / Sarah Stauffer

En 2019, la commission s'est réunie à 5 reprises, soit environ 5 à 7 heures de débats. Elle s'est occupée des affaires de l'école primaire et enfantine.

- Lors des séances de février et avril, les commissaires ont trié des dossiers de candidature pour le poste de directeur de l'école et ont suivi une mise au concours.
- Les commissionnaires ont engagé plusieurs enseignants.
- Les commissionnaires ont pris une décision concernant un remplaçant.
- Les commissionnaires ont pris une décision concernant l'enseignement spécialisé.
- Les commissionnaires ont nommé un nouveau médecin scolaire.
- Les commissionnaires ont pris la décision de diminuer d'une nuit le camp des 3H-4H.

Ecole primaire

Changements pédagogiques :

La collaboration entre le conseil de parents et le corps enseignant fonctionne bien, la fête de l'école en juin 2019 a d'ailleurs été organisée par celui-ci.

La médiatrice scolaire est intervenue à plusieurs reprises durant l'année 2019.

Nous avons entamer une formation des enseignants sur le vivre-ensemble pour prévenir le harcèlement.

Corps enseignant et personnel :

Le corps enseignant se compose de 31 personnes pour les 16 classes que compte l'école. Une secrétaire travaille à raison de 30 % afin d'assurer les tâches de l'école primaire et enfantine ainsi que celles de la Commission « Instruction & Jeunesse ».

Cours de perfectionnement :

En plus des cours de recyclage obligatoires liés aux nouveaux moyens d'enseignement, de nombreux enseignants suivent des cours de perfectionnement facultatifs, durant leur temps libre.

Effectif des élèves :

Au 15 septembre 2019, l'école primaire et enfantine comptait un total de 270. Les élèves de l'école sont repartis en 16 classes.

Passage au collège :

Le système d'orientation pour le collège a changé au mois d'août 2013. Dorénavant, les élèves sont orientés définitivement à la fin de l'année scolaire.

Classe spéciale de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse :

Deux élèves suivent actuellement les leçons dans la classe de soutien à raison de 4 matinées hebdomadaires.

Cours d'éducation sexuelle :

Ces cours de 2 x 2 leçons ont été dispensés aux élèves de 3^{ème}, 6^{ème} et 8^{ème}. Tous les élèves concernés ont participé aux leçons.

Contrôle médical :

Il a été effectué par M. le docteur Bernard Mosimann. Selon les nouvelles directives du canton, les élèves de 2^{ème} et 6^{ème} année y ont été soumis.

Contrôle dentaire :

Tous les élèves qui ne sont pas traités par un dentiste privé ont été soumis à un contrôle par le Dentiste M. Ehle. L'organisation a été effectuée par Mme Daetwyler, qui a aussi supervisé le brossage par une assistante dentaire des dents au fluor régulièrement fait dans toutes les classes.

Contrôle des poux :

La semaine qui suit la rentrée des vacances d'automne et de printemps, des infirmières du service des soins à domiciles contrôlent les cheveux de chaque enfant. Si des lentes sont remarquées, l'enfant rentre à la maison. Depuis la mise en place de ce contrôle, les élèves ont moins de poux selon l'infirmière du SMAD.

Camps :

Tous les élèves ont pu participer à un camp de ski ou d'été :

Classe 3-4a	camp d'été aux Rasses
Classe 3-4b	camp d'été aux Rasses
Classe 3-4c	camp d'été à Lignièrès
Classe 3-4d	camp d'été à St-Sulpice
Classe 5a	camp de ski aux Rasses
Classe 5b	camp d'été aux Rasses
Classe 6b	camp d'été à Porrentruy
Classe 7a et 6a	camp de ski à Leysin
Classe 7b	camp de ski à Verconsin
Classes 8a et 8b	camp de ski à Leysin

Tous les élèves bénéficient d'un subside communal et, le cas échéant, d'un subside « famille nombreuse » prélevé sur le compte « vieux papier ».

Informatique :

Chaque classe est équipée d'un ordinateur fixe et d'un portable. Les classes du nouveau bâtiment ont en plus, chacune un tableau interactif. Les classes de 7^{ème} et 8^{ème} sont équipées d'un beamer fixe au plafond. Dans le bâtiment de l'école enfantine, les deux classes possèdent également un beamer.

Bâtiment des Collonges :

Les principaux acteurs de l'école (Direction, enseignants, concierges) se sont plaints à plusieurs reprises auprès des autorités communales concernant les nombreux problèmes liés à la nouvelle construction (par exemple chaleur excessive dans les classes).

Ecole à journée continue du Signol'Air (EJC)

Buts de l'EJC :

L'EJC du Signol'air a entamé sa dixième année de fonctionnement en août 2019, accueillant un nombre stable d'enfants.

La mission de l'EJC est d'accueillir les enfants avant et après la classe, d'assurer l'encadrement pendant le repas de midi, d'organiser des activités périscolaires en lien avec le développement de l'enfant et d'offrir un soutien aux devoirs scolaires.

Encadrement :

L'encadrement est de qualité pédagogique élevée. L'équipe, au nombre de 12 personnes, est constituée d'un directeur pédagogique à 20 %, de cinq assistant(e)s socio-éducatifs(-ves) dont deux sont occupés à 70 %, une à 50 %, une à 60 % dans l'éducatif et 10 % à la cuisine comme auxiliaire, une à 50 % dans l'éducatif et 20 % au secrétariat, de trois enseignantes à 13 %, d'un auxiliaire de restauration à 40 % et d'une secrétaire à 20 %. Notre apprenti, Joey Pappalardo, a débuté sa 2^{ème} année de formation au sein de notre structure en octobre 2018.

Les repas sont toujours assurés par l'équipe de cuisine du Home Montagu et l'entretien du bâtiment par les concierges de l'école primaire.

Effectif des enfants :

L'EJC du Signol'air accueille les enfants d'environ 90 familles neuvevilloises.

Six enfants demandent un encadrement éducatif spécifique.

Nombre de repas distribués :

Quelques 170 repas sont en moyenne servis hebdomadairement.

Devoirs surveillés :

Dès la rentrée scolaire 2019/2020, près de 30 enfants se sont inscrits aux devoirs surveillés qui ont lieu les lundis, mardis et jeudis pendant toute l'année scolaire et qui sont dispensés par trois enseignantes.

Activités :

L'équipe éducative de l'EJC met en place tout au long de l'année scolaire des ateliers récréatifs favorisant la découverte et la curiosité de l'enfant, des animations pédagogiques renforçant les apprentissages scolaires, l'aménagement d'espaces ludiques permettant les interactions sociales, des temps de sortie pour développer la connaissance de l'environnement.

En outre, pour marquer la fin de l'année scolaire 2018-2019, une fête a été organisée autour du thème de la magie.

Centre d'animation (CAJ-district)

Équipe d'animation :

Cette année, le CAJ a connu quelques changements au niveau de son équipe d'animation. M. Martin Keller, animateur responsable durant 17 ans est parti à la retraite et a cédé sa place à M. Charles Hofer qui a débuté en avril 2019. En plus du changement de responsable, Mme Sarah Pittet a vu son pourcentage de travail augmenté à 80 % au mois de septembre 2019. Ce qui a été une très bonne nouvelle, étant donné qu'il y avait un réel besoin. En effet, le changement de responsable a amené une nouvelle dynamique au sein du CAJ. Nous avons pu observer une hausse de la fréquentation lors des accueils et, donc une augmentation de la charge de travail pour les animateurs en termes d'organisation d'activités et de gestion de projets.

Fréquentation des jeunes :

Le CAJ n'avait plus été autant fréquenté par les jeunes depuis longtemps. Nous avons enregistré tous les jours 20 à 30 passages au centre, ce qui veut dire une moyenne de 120 jeunes par semaine. Un groupe de 20 jeunes faits partis des habitués et d'autres sont venus plus ponctuellement. La tranche d'âge la plus présente est les 13-14 ans, mais nous avons également des plus âgés qui sont présents moins régulièrement.

Activités :

Cette année, les jeunes ont été très preneurs des activités proposées. Elles ont toutes pu avoir lieu avec en général un minimum de 10 inscrits. Nous avons mis en place une rencontre mensuelle entre les jeunes et les animateurs dans le but de les impliquer davantage dans la vie du CAJ et de les sensibiliser à participer à l'organisation des différentes activités.

Ateliers de musique et de graffiti :

Deux pièces du sous-sol qui prenaient la poussière depuis quelques années sont aujourd'hui de nouveau utilisées par les jeunes. Une pièce est dédiée à la musique, un groupe de jeunes a pris ses quartiers et s'est régulièrement exercé pour le plaisir et en vue de concerts dans la région. Il est prévu, durant l'année 2020, d'organiser un concert au CAJ un vendredi soir. L'autre pièce est dédiée au graffiti, elle est ponctuellement utilisée par les jeunes et aussi pour la confection de décorations diverses pour lesquelles nous avons acheté un peu de matériel. De plus, un ancien graffeur de la région, est venu à deux reprises au CAJ pour montrer aux jeunes quelques bases du graffiti.

Animations internes :

Plusieurs animations ont été organisées tout au long de l'année dans le CAJ. Nous avons pris l'habitude de préparer des goûters le mercredi après-midi. Plusieurs animations compétitives ont eu lieu notamment un tournoi de jeu vidéo FIFA20 ainsi qu'un tournoi de baby-foot avec des prix à gagner. Nous avons également fait quelques repas le soir en relation avec des activités. En outre, nous avons organisé une soirée cinéma et une soirée jeux de société.

Soirées à thèmes :

À deux reprises cette année, nous avons organisé des soirées avec de la musique et des installations de lumières pour permettre aux jeunes de s'amuser tout en dansant. La soirée d'Halloween a été le moment fort de l'année avec 80 jeunes présents et une excellente ambiance avec aucun problème à relever. Les jeunes sont repartis ravis et demandeurs de plus de soirée de ce type. Nous avons également rencontré un beau succès avec la crêpe-party à l'occasion de la soirée de Noël suivie d'une boum, à nouveau dans une ambiance bienveillante et sans débordements.

Sorties diverses :

Nous avons organisé trois sorties de grande ampleur avec deux journées à Europapark et un après-midi paintball. Toutes les trois ont été appréciées et vont être proposées à nouveau en 2020. Nous avons également profité d'une dynamique de groupe autour de la trottinette et du skateboard pour emmener les jeunes au Skatepark de Colombier à deux reprises. A noter également que nous encourageons désormais la pratique du skateboard en mettant à disposition gratuitement deux planches lors des heures d'ouverture. Les jeunes sont largement réceptifs et favorable à ce genre d'activité.

Formations :

Avec le départ de M. Martin Keller et de son expertise sur l'animation nautique, un besoin de formation s'est vite ressenti et M. Charles Hofer a entamé plusieurs formations dans le domaine de l'encadrement d'activités nautiques (brevet de sauveteur et module spécialisé lac en cours). Des démarches ont également été engagées pour mettre à jour le diplôme de moniteur J+S ainsi qu'une procédure d'inscription d'activités J+S par le CAJ autour du ski et du snowboard. Ceci dans le but de pouvoir proposer des activités sportives estivales et hivernales en toute sécurité. Nous avons également accueilli un stagiaire pré-HES, M. Allan Rossi, présent depuis novembre 2019 et jusqu'en mai 2020. Mme Sarah Pittet est sa référente attitrée.

Prévention :

Comme chaque année, le CAJ a été présents lors des deux jours de la Fête du vin de La Neuveville en septembre 2019. Avec l'aide des jeunes, nous avons fait des tournées avec notre charrette aux abords des manèges et au bord du lac avec des boissons non alcoolisées et des chocolats à prix très avantageux. Nous avons également mis à disposition des fruits et de l'eau gratuite. Les deux soirées se sont déroulées dans la bonne humeur et sans débordements. Nous avons également renouvelé notre collaboration avec le Conseil des parents du Collège de La Neuveville afin d'organiser les After'Promo 2019 qui ont eu lieu au stand de tir de Prêles. La soirée s'est déroulée dans une bonne ambiance.

Communauté scolaire du Collège du district

Autorités scolaires

La commission scolaire :

Présidence :	Mme Isabelle Moeschler	La Neuveville
Vice- Présidence :	M. Ulrich Knuchel	Plateau de Diesse
Membres :		
	▪ Mme Alexia Lecomte	Plateau de Diesse
	▪ Mme Maryse Müller	La Neuveville
	▪ Mme Catherine Favre	Plateau de Diesse
	▪ M. Jean-Steve Meia	La Neuveville
	▪ M. Jean-Pierre Kunz	La Neuveville
	▪ Mme Christiane Botteron	Nods
La secrétaire :	Mme Sarah Stauffer	Nods
Le caissier :	M. Didier Honsberger	La Neuveville

Les vérificateurs des comptes :

Remplacés par l'entreprise Soresa.

Le personnel enseignant :

▪ Monsieur Christophe Gutzwiller	Littéraire	Directeur
▪ Monsieur Jacques Diacon	Scientifique	Vice-directeur
▪ Madame Anne Baeriswyl	Scientifique	
▪ Monsieur Joël Bélizaire	Scientifique	
▪ Monsieur Kevin Boder	Travaux manuels	
▪ Monsieur Cyril Borel	Enseignant secondaire	
▪ Madame Céline Frick	Littéraire / médiatrice	
▪ Madame Stéphanie Jeannerat	Littéraire	
▪ Monsieur Pierre Lugin	Littéraire	
▪ Monsieur Cédric Magnin	Généraliste	
▪ Madame Héloïse Marti	Scientifique	
▪ Madame Isabelle Membrez	Enseignante secondaire / médiatrice	
▪ Madame Anne Marie Moix Colbois	Scientifique	
▪ Madame Corinne Noirjean	Enseignante spécialisée	
▪ Madame Jane-Lise Ramseyer	Economie familiale	
▪ Madame Catherine Rossel Roos	Scientifique	
▪ Madame Myriam Schmoll	Enseignante spécialisée	
▪ Monsieur Ralph Schweingruber	Littéraire	
▪ Madame Noémie Stauffer	Education visuelle	
▪ Madame Stéphanie Sunier	Institutrice	
▪ Madame Marie-Aurélie Tschanz	Education musicale	

Les stagiaires :

Monsieur J. Bélizaire a accueilli Mme Naomi Barbezat en éducation physique.

Les concierges :

Monsieur Romain Lachat	Concierge responsable
Monsieur Yannick Steiner	Concierge

Les travaux effectués :

- Portes classes géographie et soutien 2
- Contrôle électrique
- Séparation classe de soutien
- Agrandissement TM
- Etanchéité fenêtres ouest

Les élèves :

Effectifs au 26 août 2018 :

Par localité

Localité	Total
La Neuveville	92
Diesse	10
Lamboing	24
Nods	17
Prêles	26
Bienne	1
La Heutte	1
Le Landeron	1
Total	172

Le choix professionnel des élèves de 11^e année :

Voies de formation 2019-2020

10 apprentissages dont :

Une laborantine en physique, une écuycère, un constructeur de routes, un menuisier, une employée de commerce, une assistante socio-éducative, un logisticien, une assistante en soins et santé communautaire dans un home, un maçon, un ramoneur.

- 13 Gymnase,
- 5 ESC La Neuveville,
- 3 Ceff Saint-Imier,
- 1 ESC Tramelan
- 4 EMSP Moutier,
- 1 Ecole supérieur du Numaz Droz
- 1 12e année APP Plus Bienne
- 3 12e année APP Bienne
- 2 stages dans une crèche
- 1 Ecole d'arts appliqués La Chaux de Fonds
- 1 Ecole Ceruleum Lausanne
- 1 Préapprentissage de gestionnaire en intendance

L'information professionnelle dans l'école :

Elle a été assurée par Mme Sunier (élèves de la section G) et par M. Schweingruber (élèves des sections P et M).

En plus de leur tâche d'information, les deux responsables ont organisé les stages, les visites d'entreprises et avec les 9^{ème} la visite de l'OP.

Madame Bueno, conseillère en orientation professionnelle, est venue s'entretenir avec les élèves et les parents de 10^{ème} et les élèves de 11^{ème} année.

Une visite de l'hôpital de St-Imier a été effectuée.

Les promotions :

1^{er} semestre

Parmi les 172 élèves du Collège évalués à la fin du 1^{er} semestre, on a enregistré

- 6 progressions d'un niveau
- 14 descentes d'un niveau
- 161 élèves ont rempli les conditions d'orientation
- 11 élèves ne les ont pas remplies
- 1 élève a été promu dans une section supérieure
- 3 élèves ont été rétrogradés dans une section inférieure

2^{ème} semestre

Parmi les 173 élèves du Collège évalués à la fin du 2^e semestre, on a enregistré

- 3 progressions d'un niveau
- 12 descentes d'un niveau
- 156 élèves ont rempli les conditions d'orientation
- 17 élèves ne les ont pas remplies
- 0 élève a été promu dans une section supérieure
- 3 élèves ont été rétrogradés dans une section inférieure

Les admissions des 9^{èmes} :

Répartition par classes

Section pré-gymnasiale (P) : 30

Section moderne (M) : 38

Section générale (G) : 11

Répartition par niveaux

	Français			Allemand			Mathématiques		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C
Nombre d'élèves	26	40	13	36	30	12	33	30	16

32 changements de niveau et de section vers le haut ou vers le bas entre février et juin.

Les contacts avec les parents :

Comme chaque année, les parents ont été invités à des séances d'information qui se sont déroulées par degrés et par classes en septembre 2018. Les parents et les maîtres de classe ont pu y échanger leurs points de vue et les parents ont pu s'entretenir individuellement avec certains maîtres de branche.

Les maîtres de classe ont proposé des entretiens avec les parents au cours de l'année.

Une séance a été spécialement organisée à l'intention des parents des élèves de 10^{ème} année par les deux responsables de l'information professionnelle.

De nombreux autres entretiens ont eu lieu au cours de l'année scolaire pour résoudre des problèmes scolaires ponctuels, soit à la demande des parents, soit à celle des enseignants.

Pour permettre aux parents des élèves de 8^e de faire connaissance avec le Collège, une séance d'information a été organisée en juin.

La médiation :

Les médiatrices Mesdames Céline Frick et Isabelle Membrez ont fonctionné durant cette année scolaire 2018-2019.

Organisation :

Les pourcentages attribués par la DIP pour la médiation scolaire ont été largement utilisés à raison de deux heures fixes chaque semaine et de nombreux entretiens tout au long de la semaine, en fonction des arrivées de cas.

Collaboration :

La collaboration avec la direction ainsi qu'avec les collègues a été bonne. Celle avec le réseau social (psychologues, le SPE, office des tutelles, planning familial, Santé bernoise, police cantonale, foyer Allalin, autres médiateurs) fonctionne bien.

Locaux :

La salle de classe réservée à la médiation permet de rencontrer les élèves dans des conditions optimales.

Présentation :

Les parents des élèves de 8^e année ont fait la connaissance des médiatrices lors de la soirée d'information du mois de juin.

Dans les classes de 9^e, les médiatrices ont fait une présentation complète de la médiation. Elles ont également projeté le court-métrage "Les claques" afin de prévenir les problèmes de harcèlement.

Dans les classes de 10^e et 11^e, les médiatrices ont rappelé les avantages de la médiation et encouragé les élèves à demander de l'aide sans attendre.

Cas rencontrés :

Les cas de médiation ont été très divers. Les disputes entre élèves restent les plus nombreuses. Certains élèves sont angoissés et manquent de confiance en eux, se font insulter, d'autres ont besoin de parler de ce qu'ils vivent à la maison ou en classe. D'autres sont confrontés au racisme. Quelques élèves n'arrivent pas à rester concentrés. De fausses rumeurs courent dans l'école. D'autres rencontrent des tensions avec un enseignant ou un enseignant avec certains élèves.

Au total, environ 110 entretiens ont eu lieu.

Les médiatrices remercient tous leurs collègues qui ont été très indulgents et compréhensifs lorsqu'elles venaient les déranger durant les leçons pour parler aux élèves. Il n'a malheureusement pas toujours été possible de les informer à temps d'une médiation durant les leçons. Elles tiennent ici à s'excuser pour les dérangements occasionnés.

Ressources :

Sept rencontres de supervision entre les médiateurs et une psychologue ont eu lieu.

Nbre d'élèves :

Environ 70 élèves du Collège ont participé au minimum une fois à une rencontre avec les médiatrices.

<i>Prévention :</i>	9e :	Harcèlement, court-métrage "Les Claques" Fumée en leçon de FG Dangers liés à Internet par la police cantonale Homosexualité et homophobie
	10e :	Violence et harcèlement, Film "Le silence de la peur" et le court métrage "Fais passer".

- 11e : Prévention de l'alcoolisme par AA (Alcooliques anonymes)
Information sexuelle par Santé bernoise et visite du Centre de Planning familial de Bienne (sous la responsabilité de Mmes Baeriswyl et Rossel).

Réseau Ecole en Santé :

Le groupe RES s'est retrouvé à 5 reprises durant cette année scolaire. Les projets suivants ont été mis sur pied:

- Journées OSAR (Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés) pour les 10^e et les 11^e au mois de novembre 2018 ;
- Mise sur pied d'une formation sur la prévention du harcèlement par les jeux collaboratifs avec Santé Bernoise ;
- Lancé l'année précédente, 2 pédago-lunchs ont eu lieu cette année, organisés par Mme Colbois, Mme Noirjean et M. Magnin.

Le Conseil des Parents :

Pour sa 19^e année d'existence, le Conseil des Parents a été présidé par Monsieur Alain Guillaume.

Ses membres ont profité des séances de parents pour procéder à l'élection d'un représentant et d'un suppléant par classe qui ont constitué le Conseil des Parents pour l'année scolaire 2018-2019.

Le Conseil des Parents s'est réuni à 5 reprises pendant cette année scolaire.

- Il a désigné les personnes chargées de présenter le Conseil des Parents lors des séances de 9^e, 10^e et 11^e convoquées par le Collège.
- Il a été régulièrement informé de la vie de l'école par le directeur.
- Il a décidé d'ouvrir pour la 10^{ème} fois un stand à la fête du vin 2018 pour le financement des camps de 11^{ème} année (petits-déjeuners du dimanche matin).
- Le CdP a mis sur pied une nouvelle organisation pour "l'after-promotion".
- Le CdP a permis par son encadrement la mise sur pied de la 4^{ème} exposition des Projets individuels.
- Le CdP a invité Santé Bernoise à l'assemblée des parents de 9^e et 10^e avec le thème : « Comment communiquer avec un ado ? ».
- Renouvellement à la Commission scolaire : Mme I. Oudot.

Services d'hygiène

Rapport du Dr Dominique Leibbrandt, médecin scolaire.

Service médical scolaire :

Les examens scolaires ont eu lieu auprès des 3 classes de 10^{ème}, à 2 dates différentes en début d'année 2018.

37 élèves ont été contrôlés selon les directives de médecine scolaire du canton de Berne.

Vaccinations :

Nous avons effectué des vaccinations au mois de mai. En novembre, nous effectuerons les rappels.

Comme l'année passée, il n'y a pas eu d'incident spécial ni d'infection spécifique ni d'épidémies de poux.

Le dentiste scolaire :

Dr Marc Ehle

(Rapport de Monsieur Pierre Lugin, responsable du service dentaire)

Le contrôle dentaire annuel a eu lieu le 20 novembre 2018.

Les 6 brossages au fluor ont été régulièrement effectués dans toutes les classes.

23 janvier 2019, leçons d'information sur le brossage en 9^e et de prophylaxie dentaire en 10^e ont été données par Madame Céline Oppliger, hygiéniste dentaire.

Culture, Loisirs et Sport :

Spectacles, conférences et concours

- Le médiateur de bus est passé le 24 août 2018 au Collège.
- Santé bernoise est passée les 23 et 29 août 2018.
- La journée du lait 14 novembre 2018 a été fêtée par une distribution de lait à la pause.
- Le concours des jeux mathématiques a été organisé en décembre.
- Les 11PM2 ont participé au concours « Mathématiques sans frontières » sous la direction de M. Diacon.
- Prévention « Diversités sexuelles » en 9^e, le 13 mai 2019.
- Prévention 9^e, visite d'une psychologue et de la police 18 juin 2019.
- Prévention sur l'alcoolisme, 5 juin 2019.
- 1 élève a participé à la finale suisse en mai 2019 des Jeux Mathématiques et logiques.
- La chorale s'est produite sous la direction de Mme Tschanz, le 7 juin 2019 à la salle du Cheval blanc à Lamboing.
- Exposition des Projets individuels le 3 juin 2019
- Les 9PM1, 10PM1 et 10PM2 ont participé au Rallye mathématique transalpin sous la direction de M. Diacon, Mme Moix Colbois et M. Borel.
- Les 9^e et 10^e ont participé à « Chanson pour l'éducation » les 16 et 17 mai 2019.

Les sports et les excursions

- Matches de volleyball, de basket et de unihockey maîtres-élèves.
- Journée de jeux de Saint-Joux.
- Différentes visites culturelles avec les 9^e et les 10^e.
- Excursion pédestre au bord du lac de Bienne.

Divers

- Plusieurs classes de français ont visité la Bibliothèque des Jeunes.
- 46 élèves de 9^e sur 67 ont participé à la journée « Futur en tous genres », organisée pour leur permettre de suivre un métier du sexe opposé pendant une journée dans leur travail le 8 novembre 2018.
- De nombreuses activités, organisées par les élèves de 11^e ont eu lieu en marge de l'école pour financer les camps de fin d'année : ventes de pâtisseries et d'objets artisanaux, lavage de voitures, vente de roses....
- Visite du CEFF, 15 novembre 2018, 18 élèves.
- Rencontre des 11PM2 avec une classe de Soleure le 4 mars et le 9 mai 2019.
- Les enseignants ont pu se rendre à la Grève des Femmes, MM. Guzwiler, Boder et Magnin ont assuré les surveillances.

Les camps de ski :

Ils ont eu lieu du 11 au 15 février 2019 :

11PM1, 11PM2, 11MG	Morgins
10PM1, 10MG	Verbier
10PM2	Saas-Grund
9PM1, 9MG	Mürren
9PM2	Grimentz

160 élèves ont participé aux camps, 12 sont venus à l'école et ont pratiqué des activités spéciales ou sont allés en stage professionnel.

Total des dépenses (avec indemnités moniteurs J+S)	55'466.00
Total des encaissements (avec subv. J+S)	33'200.00
Prix moyen par élève	346.66
Prix demandé aux élèves	210.00
Subventions communales	16'342.00

Les demandes de réductions présentées par les parents se montent à CHF 550.-.

La commission a d'ores et déjà décidé de reconduire les camps dans toutes les classes en 2020.

Les camps d'été de 11^e année

11PM1 :	Lyon	Mme Membrez et Mme Noirjean
11PM2 :	Milan	Mme Frick et M. Bélizaire
11MG :	Strasbourg	Mme Sunier et M. Schweingruber

Classes	Effectif	Coût	Prix p. élève
11PM1	11	4'331.50	393.77
11PM2	17	6'466.70	380.39
11MG	10	4'537.70	367.27*
Totaux	38	15'335.90	380.81*

* Sans tenir compte du soutien financier pour transports par bus de petits effectifs.

Il est prévu que l'école subventionne ces camps à raison de CHF 40.- par élève. Avec le concept de remboursement des élèves arrêté en 2013 permettant, lorsque la participation financière des parents est particulièrement basse et le soutien aux transports par bus des petits effectifs, le soutien effectif de l'école correspond à CHF 1'936.- (soit CHF 51.- par élève).

A noter donc que de leur côté, les élèves ont contribué au financement de leur camp à hauteur de CHF 13'312.- par des ventes, en servant et confectionnant le petit déjeuner à la fête du vin, en allant débarder un après-midi, vente de roses, stands de ventes etc.. Ce résultat est tout simplement remarquable et couvre plus des quatre cinquièmes du coût total.

Le dépassement de CHF 13.80 par élève est dû au fait que le responsable finance a oublié de signaler aux maîtres en camp que 4 élèves ne partant pas (décidé au dernier moment), il fallait aussi diminuer le total autorisé.

La commission scolaire :

S'est réunie à 6 reprises durant l'année scolaire et a accepté à l'unanimité :

- Le procès-verbal du 3 juillet 2018
- Le budget 2019
- Le formulaire 19bis
- L'offre d'une vitrine
- Le procès-verbal du 5 septembre 2018
- Les comptes des camps d'été des 11e.
- Un abonnement chauffage pour 2500h de fonctionnement avec 7 ans de garantie sur les pièces.
- Le procès-verbal du 7 novembre 2018.
- Une lettre pour avertir un futur 12e perturbateur.
- Un défraiement de 2'500.- à 3'000.- pour le nouveau responsable de l'horaire qui sera formé par M.Lugrin.
- De ne pas imposer un mot de passe à chaque enseignant selon la demande de Soresa.
- De ne pas publier sur internet le registre des fichiers.
- les comptes gérés par le directeur de l'école ne requièrent pas de signatures collectives et Soresa recommande d'y remédier, les membres décident de garder le système du collège avec deux signatures individuelles.
- Le procès-verbal du 23 janvier 2019.
- L'engagement de 4 enseignants.
- Le procès-verbal du 13 mars 2019.
- Les comptes des camps de ski 2019.
- 4 voix et une abstention, l'installation d'un aspirateur au TM.
- 4 voix et 1 consultative, une lettre de conciliation aux parents d'un élève.
- Le procès-verbal du 3 avril 2019.
- L'horaire 2019-2020.
- La somme de 1'800.- pour la participation à un cours de deux enseignantes.

Les comptes 2017

Ils ont été établis par M. R. Rollier, caissier de la Communauté scolaire du Collège du District.

Total des charges à répartir : CHF 466'893.16.

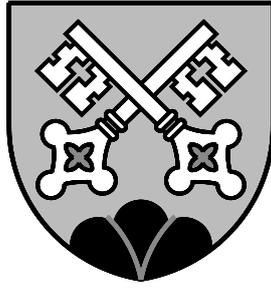
Répartition entre les communes :

Communes	Comptes 2017	Budget 2017
La Neuveville	308'120.15	379'503.95
Nods	37'394.15	56'599.00
Plateau de Diesse	121'378.90	143'609.00
Totaux	466'893.20	579'711.95

Ils ont été établis par M. R. Rollier, caissier de la Communauté scolaire du Collège du District.

Total des traitements des enseignants à répartir : CHF1'259'907.25

Communes	Comptes 2017	Budget 2017
La Neuveville	722'141.95	678'374.90
Nods	99'870.70	161'884.90
Plateau de Diesse	437'894.60	385'440.25
Totaux	1'259'907.25	1'225'700.05



Département des loisirs

- Commission des loisirs
- Bibliothèque
- Ludothèque

Commission des loisirs

Présidence : M. Andrea Olivieri, conseiller municipal

Membres : Mme Monique Chevailler
Mme Stéphanie Lopes jusqu'au 30.06.2019
Mme Céleste Wingo
Mme Ana Petrig depuis le 01.07.2019
M. Virginien Perrenoud
M. Stéphane Weber
M. Claude Hübscher

Secrétaire : Mme Mélanie Schleiffer

La commission des loisirs s'est réunie 5 fois durant l'année 2019. Elle a étudié divers dossiers et a donné plusieurs préavis au Conseil municipal.

Décisions de la commission des loisirs

- Chœur mixte de Lignièrès – demande de soutien financier - décision
- COSJB – demande de soutien financier – décision
- Cyprien Rochat – demande de soutien financier – décision
- Mouvement jeunesse Suisse romande – demande de soutien financier - décision
- Suisse rando – demande de soutien financier - décision
- FSG – Triathlon et Bike&Run 2019 – demande de soutien financier – décision
- Passeport vacances 2019 – demande de soutien financier - décision
- Tschuni-clique – demande de soutien – décision
- Ciné2520 – Open air 2019 – demande location chaises et rabais - décision
- 92ème lutte du Jura Bernois – demande de soutien financier – décision
- SHCN – demande de subvention pour le mouvement jeunesse – décision
- Fondation Theodora – demande de soutien financier – décision
- Snoupi ass. SnowUp interjurassien – demande de soutien financier – décision
- L'Harmonie de Prêles – demande de soutien financier – décision
- ACEL, Carl Spitteler – demande de soutien financier - décision
- Air CChasseral – demande de soutien financier - décision
- Chœur Mosaïque – demande de soutien financier – décision
- Théodora – demande de soutien financier - décision
- JaYa Sports – demande de soutien financier - décision
- La Lanterne Magique Bienne – demande de soutien financier – décision
- La Lanterne Magique Neuchâtel – demande de soutien financier - décision
- Course des Pavés 2019 – demande de soutien supplémentaire – décision
- Films Plans Fixes – demande de soutien financier – décision
- Les Boutentrins – demande de soutien financier – décision
- Giron jurassien – demande de subvention – décision
- Edition Aphil – demande de soutien financier – décision
- Fisnik Maxhuni – demande de soutien financier – décision
- Sidonie Voisard – demande de don en faveur des enfants défavorisés de Madagascar -décision
- Société jurassienne d'émulation – demande de soutien financier – décision
- Course de la Solidarité 2019 – demande de soutien financier - décision
- FCLNL – demande de soutien financier pour le camp des juniors– décision
- Association Escales – Phanee de POOL – demande de subvention - décision
- Société jurassienne d'émulation section La Neuveville – demande de soutien financier – décision
- Association de soutien au film « Géant d'hier et d'aujourd'hui » - demande de subvention -décision
- Chœur Yaroslavl – demande de soutien financier - décision
- The Clive – demande de soutien financier– décision
- Insel Ligerz Schwimmen – demande de subvention – décision
- Mon repos – demande de soutien financier – décision
- Damien Wenger - demande de subvention -décision
- Ecole de cirque – demande de soutien financier - décision

- Ciné 2520 – location des chaises Open air – décision
- RJB – demande de subvention – décision
- Noël tous ensemble 2019 – demande de subvention – décision

Préavis de la commission des loisirs au Conseil municipal

- C. Gassmann - Vaisselle réutilisable – préavis au CM
- Maracana 2020 – demande de soutien financier et autorisation manifestation – préavis favorable au Conseil municipal pour un soutien financier
- Phanee de Pool – demande de soutien financier pour le projet SYMPHOGRAMME – préavis favorable au Conseil municipal pour un soutien financier
- Fédération des Architectes Suisses – demande de soutien financier – préavis favorable au Conseil municipal pour un soutien financier
- Mérites sportifs et culturels 2019 – préavis favorable au Conseil municipal
- Vidéo présentation de La Neuveville – offre Toast production – préavis favorable au Conseil municipal
- Zone Piétonne – demande de subvention extra budgétaire – préavis favorable au Conseil municipal pour une demande de subvention supplémentaire
- La Ludothèque – demande de gratuité de la salle des sociétés – préavis favorable au Conseil municipal
- Catherine Louis et Natalie Siviglia – demande de soutien financier– préavis favorable au Conseil municipal pour la demande de soutien pour un parcours didactique
- Animation 2520 – mise en place d'une patinoire durant 1 mois – préavis favorable au Conseil municipal pour une demande de soutien financier
- Festival Boogie Woogie 2020 – demande de subvention - préavis favorable au Conseil municipal pour une demande de soutien financier
- La Ludothèque fête ses 40 ans en 2020 – demande de soutien financier – préavis favorable au Conseil municipal
- Usinesonore 2020 – demande de subvention – préavis favorable au Conseil municipal pour un soutien financier
- Festival du Film Vert 2020 – demande de subvention et gratuité des salles du centre des Epancheurs – préavis favorable au Conseil municipal

Marchés artisanaux

La commission des loisirs a mis sur pieds deux marchés artisanaux. Le marché automnal s'est déroulé en vieille ville tandis que le marché estival a eu lieu au quai Maurice Moeckli. Ces marchés ont fait connaître notre cité médiévale à l'extérieur et attiré un grand public grâce à sa quarantaine de stands et à ses animations. Les restaurateurs et magasins ont pu bénéficier de la présence de ces chaland. Le groupe Los Ratonés, musique cubaine ainsi que l'animation bricolages pour les enfants ont fait sensation lors du marché estival.

Le pianiste Ken Mauron a enchanté les rues de la Vieille ville lors de son passage au marché automnal.

Manifestation pour l'attribution des "Mérites culturels et sportifs"

C'est le samedi 18 mai 2019 que notre cité a félicité ses mérites culturels et sportifs 2018. En collaboration avec l'ouverture de la Zone Piétonne, cette journée fut une réussite. Les entractes musicaux ont été habités par Tiziana Coco et Pietro Nobile.

Catégorie sportif	:	Famille Bärtschi (patinage, hockey, école de cirque)
	:	Mme Amélie Klopfenstein (ski alpin)
Catégorie culturel	:	M. Alain Tschumi (architecture)
	:	Mme Jeanine Zimmerli (ass. Zone Piétonne)
	:	M. Jacques-Alain Gigandet (ass. Zone Piétonne)
Catégorie entraîneur	:	Mme Stéphanie Gauchat
Catégorie coup de cœur	:	M. Charles Racine

Nouveaux habitants

La commission des loisirs a eu le privilège d'inviter, au nom de la Municipalité de La Neuveville, tous les nouveaux arrivants sur le sol neuvevillois ainsi que les personnes naturalisées depuis le 24 octobre 2017. Cette journée récréative a eu lieu le jeudi 24 octobre 2019 à 18h30 au Centre des Epancheurs pour la cérémonie et la projection du film puis à la Cave de Berne, pour l'apéritif. Le Conseil municipal ainsi que le président du Conseil général ont pris part à cette cérémonie. Après les discours de bienvenue, une présentation de notre administration a été faite par le chancelier municipal. Le nouveau film sur La Neuveville "Les clefs de la Liberté " fut projeté dans la salle du cinéma. La soirée s'est poursuivie par un apéritif où toutes les personnes présentes furent invitées. A noter la présence de l'association Blabla Café qui a fait sensation en préparant des spécialités venues du monde entier. Elle s'est déroulée dans une excellente ambiance de rencontres et d'échanges, dans un lieu idyllique, qui fut grandement apprécié par les invité/es. La prochaine édition aura lieu en 2021.

Divers

La commission des loisirs remercie toutes les sociétés locales, fondations et les nombreux bénévoles pour leur dévouement, leur fidélité et leur enthousiasme.

Bibliothèque

Bibliothécaires :

Mme Laure Glatz

Mme Silvia Codello

Mme Françoise Vuillemin Bourquin

Mme Marianne Jacquet

Organisation :

Convention de prestation

En 2019, une nouvelle convention de prestation a été signée avec le canton et les communes. Couvrant la période 2020-2023, elle permettra, avec un budget augmenté, une légère augmentation du taux d'occupation de la responsable de la bibliothèque et un fonctionnement plus aisé. Nous tenons à remercier la municipalité de la Neuveville, le canton de Berne et les communes de la région de leur soutien.

Personnel :

Formation :

- Mmes Françoise Vuillemin Bourquin et Silvia Codello ont participé le 14 mars 2019 à une formation continue sur les « Offres numériques » à Bibliomedia Lausanne.
- Laure Glatz a assisté à des visites de classes à la bibliothèque régionale de Tavannes et à la bibliothèque de la ville de Bienne.

Les bibliothécaires ont participé à la Journée des bibliothèques de la partie francophone du canton de Berne le 12 novembre 2019 à la HEP-BEJUNE à Bienne. Le thème de la journée était « Lire autrement » permettant de s'interroger sur les stratégies et les pratiques diverses de la lecture.

Rencontres entre bibliothèques :

Deux rencontres entre les 4 bibliothèques régionales du Jura bernois ont eu lieu en 2019, le 4 mars à Moutier et le 16 septembre à Tavannes, pour le projet de collaboration demandé par le canton de Berne

Journée d'étude de la bibliothèque :

Le 8 août, les bibliothécaires ont participé à une animation, une fiction interactive (créée par le collectif littéraire AJAR) et proposée à la bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains.

Stagiaires :

Le 21 mars 2019, Mme Aurélie Evalet, 21 ans, s'est initiée au travail de la bibliothèque durant une journée. Un stage d'observation a été effectué par M. Loris Stark les 20 juillet et 25 août 2019. Nous avons également accueilli une étudiante, Mme Sofiko Navoyan, qui a effectué un stage du 7 au 19 octobre 2019.

Fonds et prêts :

Statistique 2019 :

Le nombre total de documents est en baisse (- 943 par rapport à 2018). Cela est dû, notamment, à la réduction de notre budget d'acquisitions au dernier trimestre de l'année qui a fait diminuer nos achats de documents. De plus, nous avons désherbé davantage de documents que l'année précédente. Le nombre de prêts global est en légère baisse (-563) par rapport à l'année précédente. La baisse pourrait être expliquée par un nombre de jours d'ouverture plus faible (-2). En effet, le nombre de prêts par jour d'ouverture est resté stable (-1). La situation est très semblable depuis 2012. Si le taux de rotation des revues et des documentaires est en hausse, le taux de rotation global reste stable en raison d'une légère baisse de rotation des romans et d'une stabilité de rotation des documents audio-visuels.

	FONDS AU 31.12.2019	EXCLUS	ACHATS ET DON	% DU TOTAL DES ACHATS	PRÊTS	% DU TOTAL DES PRÊTS	TAUX DE ROTATION
FICTIONS	9'979	848	703	59 %	25'028	72 %	2,5
REVUES	1'435	628	353	30 %	2'698	8 %	1,9
DOCUMENTAIRES	3'026	616	68	6 %	3'146	9 %	1,0
DOCUMENTS AUDIO-VISUELS	1'053	46	70	6 %	3'656	10 %	3,5
TOTAL	15'493	2'138	1'194	100 %	34'528	100 %	2,2

Offre en allemand et anglais :

L'abonnement souscrit en 2017 à Bibliomedia Soleure continue. Il nous permet d'emprunter 50 documents principalement en allemand et en anglais. La sélection peut être renouvelée trois fois par année. Nous avons choisi des documents de différents niveaux de lecture.

Offre de livres en grands caractères :

Nous avons souscrit un nouvel abonnement à Bibliomedia Lausanne proposant des livres en grands caractères. Cet abonnement nous donne la possibilité d'offrir à nos lecteurs un choix de 20 livres en grands caractères par semestre.

Boîtes à livres :

Deux des 6 boîtes à livres réalisées à l'occasion des 700 ans de La Neuveville ont été conservées à la bibliothèque. L'une d'elle a été placée en juillet et août devant la bibliothèque et elle a été régulièrement garnie de livres que nous avons reçus, leur offrant ainsi une seconde vie. La seconde boîte, transformée en boîte de retours de documents, est installée dans l'entrée de l'immeuble, permettant ainsi aux lecteurs de déposer leurs documents en retour, en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque. Cette prestation est très appréciée.

Animations

ANIMATIONS SECTION ADULTES

Rencontre poétique et musicale :

Le 28 février 2019, la bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir Mme Sylvie Faivre Chalon, bibliothécaire et auteur du livre « Le Philosophe des fleurs », pour une lecture d'extraits de son ouvrage en duo avec Mme Valentina Antille et toutes deux accompagnées au violoncelle par Mme Noémy Braun.

Soirée conférence :

Le 4 avril 2019, la bibliothèque a reçu Ernst Zürcher, ingénieur forestier et Dr. en sciences naturelles pour une conférence « Les arbres nos partenaires » suite notamment à son ouvrage « Les arbres entre visible et invisible : s'étonner, comprendre, agir ». Près de 30 personnes étaient présentes et ont été captivées par son expérience. De nombreuses questions ont été posées à l'auteur.

ANIMATIONS SECTION JEUNES

Né pour lire :

Cette animation, proposée dans le cadre du programme national « Né pour lire », favorise les rencontres ludiques autour des livres entre adultes et jeunes enfants. De nombreuses invitations sont adressées aux parents d'enfants âgés de 0 à 2 ans du district, pour annoncer les 4 rencontres annuelles de cette animation. La bibliothèque constitue un espace privilégié pour initier les tout petits et leur famille à la découverte du monde des livres et des histoires. Un reportage sur cette animation a été proposé par une journaliste de la radio RJB et diffusé à l'antenne le 13 juin 2019.

Kilira – Tralalire :

Cette animation destinée aux enfants de 2 à 4 ans attire un nombre croissant de jeunes enfants. Au cours de l'année, 4 rencontres ont réuni à chaque fois une trentaine de jeunes enfants accompagnés d'un adulte autour de Mme Anne Bernasconi, animatrice en lecture. Des histoires, des rimes, des jeux de doigts ouvrent pour les tout-petits la porte au langage et à l'imaginaire.

Contes :

Nous avons toujours le grand plaisir d'accueillir les conteuses de La Louvrée. Cette année encore nos conteuses ont enchanté un nombreux public lors des 6 rencontres autour des contes.

Contes et jeux :

Une nouvelle animation en partenariat avec la ludothèque de La Neuveville a vu le jour cette année. Elle a eu lieu pour la première fois le 27 mars 2019 et, vu son succès, elle a été renouvelée le 11 décembre 2019. Les enfants partagés en deux groupes, ont exprimé leur plaisir à alterner un moment de contes avec un moment de divertissement avec les jeux de la ludothèque.

Ecoles :

Seize visites ont été organisées avec une bibliothécaire pour des classes de l'école primaire de la Neuveville, mais aussi du Plateau et du Collège. Nous avons également eu 8 visites d'enseignants venus de manière autonome choisir leurs documents avec leur classe. Au Collège, une boîte à livres est régulièrement approvisionnée en différents documents. Les échos sont positifs.

Prix Chronos :

Le Prix Chronos est un prix de littérature qui s'adresse aux enfants et aux seniors et résulte d'une collaboration entre Pro Senectute Suisse et Pro Juventute. Les 5 livres choisis pour les jeunes ont été lus par un petit nombre de lecteurs pour élire leur roman préféré.

ANIMATIONS SECTION JEUNES & ADULTES

Concours tout public :

Le 25 septembre 2019, nous avons organisé pour la première fois un concours intergénérationnel qui a réuni 6 jeunes et 1 adulte. Chaque participant a choisi un document de la bibliothèque qu'il a présenté au public. Nous avons partagé un moment très sympathique et les gagnants tirés au sort ont reçu des bons de la librairie Billod. Les autres ont reçu du chocolat.

Contes africains et musique congolaise :

Kasongo Mutombo et Federica Dal Ponte nous ont fait frémir et rire avec leurs contes africains le 26 octobre 2019. Natif du Congo, Kasongo Mutombo a retenu les contes transmis par son père et Federica Dal Ponte l'a accompagné en nous faisant vibrer avec sa guitare, du n'goni (une harpe-luth) ou du likembe (un lamellophone).

Atelier photographie :

Cet atelier a eu lieu le 6 novembre 2019 et a été organisé en partenariat avec Sandrine Girardier, conservatrice du Musée d'Art et d'Histoire de La Neuveville. Il a permis au public de découvrir et de s'initier à la technique du cyanotype. Quel suspens et émerveillement de développer des photographies comme il y a 150 ans ! Chaque participant a pu repartir avec ses créations. Vu le succès de cet atelier, nous avons l'intention de l'organiser à nouveau. Nous avons également accueilli une journaliste de Canal 3 pour un reportage interactif avec le public.

Communication

Internet :

Notre site internet est toujours aussi apprécié par notre public (en moyenne par mois : 763 visiteurs et 1125 pages visitées). Le nombre de visites pour réserver des documents ou prolonger des prêts est utilisé fréquemment. De notre côté, nous y présentons la vie de la bibliothèque et annonçons les manifestations. Nous diffusons également diverses informations ainsi que notre programme d'animations sur notre page Facebook. Nous avons également ouvert un compte Instagram à l'attention de notre jeune public. Le catalogue collectif des bibliothèques régionales du Jura bernois continue d'être en ligne. Il regroupe les catalogues des bibliothèques de Saint-Imier, Tavannes, Moutier et La Neuveville.

Presse :

Depuis cette année nous diffusons nos animations également dans Le Culturoscope, l'agenda de toute la culture de l'arc jurassien et sur le site de la Municipalité. Chaque semaine, la bibliothèque est présente dans le Courrier de La Neuveville. Nous diffusons également le programme de nos animations dans la presse régionale et auprès de nos différents partenaires culturels et scolaires.

Informatique

Trois nouveaux ordinateurs ont été installés pour le travail des bibliothécaires avec deux accès au logiciel Bibliomaker, désormais installé sur le Cloud. Les nouveaux ordinateurs sont équipés de Windows 10 et d'Office 2016.

Un serveur de stockage en réseau NAS (Network Attached Storage) a été installé.

Désormais chaque bibliothécaire dispose d'un compte administrateur personnel sur chaque ordinateur. Vu tous ces changements informatiques, plusieurs ajustements et dépannages informatiques ont été nécessaires durant cette année.

Notre programme de bibliothèque Bibliomaker est régulièrement mis à jour. Il avertit notre public de l'échéance de ses emprunts. Ce rappel anticipé, via mail, arrive 5 jours avant la date de retour prévue. Ce service est unanimement apprécié par nos lecteurs.

Ludothèque

L'année 2019 est marquée par quelques animations. Une nouvelle organisation de la présentation des jeux voit le jour, ce qui permet au client une meilleure approche. La ludothèque prépare à fêter son 40^e anniversaire en 2020. Les ludothécaires s'activent afin d'en maintenir un lieu convivial et de partage, un lieu propice à la rencontre, un lieu où l'on vit, on s'interroge, un lieu d'observation de l'enfant dans ses activités ludiques, un lieu qui vise à favoriser l'éveil culturel et de loisirs.

Effectif :

Au 31 décembre 2019, la ludothèque compte douze collaborateur(-trice)s.

Ludothécaires et membres du comité :

Présidence : Mme Francine Daetwyler

Caissière : Mme Mireille Bourquin

Secrétaires : Mme Monique Badet
Mme Marlyse Haeberli
Mme Mariette Perrenoud

Ludothécaires : Mme Laure Amez
Mme Erika Gruber
Mme Aline Honsberger
Mme Anita Honsberger
Mme Elisabeth Jordi
Mme Martine Schulze
M. Bernard Schulze

Début décembre, le comité prend note de la démission de Mme Marjorie Scherler suite à dix années de loyaux services et nomme trois nouvelles ludothécaires Mmes Laure Amez, Aline Honsberger et Elisabeth Jordi, à qui il est souhaité une cordiale bienvenue et beaucoup de plaisir au sein du royaume du jeu.

Achats de jeux :

Les achats ont lieu au printemps, en automne et selon les promotions du marché.

Agenda :

Portes ouvertes : La ludothèque ouvre ses portes lors de deux marchés artisanaux ce qui lui permet de se faire un peu connaître, malgré une météo maussade.

Assemblées - Une ludothécaire participe à :

- L'Assemblée des délégués FLS à Bulle en mars.
- L'Assemblée des ludothèques de l'Arc jurassien à St-Imier en novembre.

Animation :

- Jeu-promotion : à chaque veille de vacances, une promotion sous forme de jeu est organisée à chaque prêt durant trois semaines. En gagnant, chaque abonné peut prendre un deuxième jeu.
- Jeux en EMS : Au mois de mai, quelques ludothécaires passent un après-midi de jeux au home Montagu en y intégrant les enfants de l'école à journée continue Signolair.
- Jeux pour les écoles : Au printemps, deux classes d'EE visitent la ludothèque et passent un moment autour du jeu.
- Collaboration Biblio-Ludo : La Bibliothèque et la Ludothèque se réunissent à deux reprises un après-midi et proposent alternativement un moment de conte et de jeux à la population.
- Soirée jeux : Une fois par mois, les ludothécaires se retrouvent autour d'un jeu afin de connaître ses règles, de passer un moment convivial et de partage.

Nouveautés :

En collaboration avec l'administration communale (service des finances), le pack informatique est changé dans son intégralité. Internet voit le jour à la ludothèque.

Statistiques :

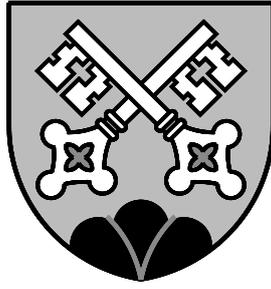
Nombre des abonnés au 31.12.2018 140
Nombre des abonnés au 31.12.2019 150

Répartition par localité

La Neuveville	91
Commune mixte de Plateau de Diesse	18
Le Landeron	12
Nods	9
Bienne	6
Lignièrès	6
Gléresse	2
Cornaux	2
Cressier	1
Alfermée	1
Le Pâquier	1
Boudevilliers	1
Total	150

Au total, 98 (106) familles fréquentent la ludothèque de La Neuveville, ce qui représente 1,53 (1,32) abonnements par famille.

Durant l'année 2019, la ludothèque ouvre ses portes durant 123 jours, ce qui représente 246 heures de prêt.



Département de la sécurité

- Commission de sécurité
- Sécurité
- Police administrative, santé publique et contrôle des prix et leur affichage
- Protection civile
- Défense contre le feu
- Affaires militaires

Commission de sécurité

Présidence: M. Roland Matti, maire

Membres: Mme Denise Bloch
Mme Tamara Michel
Mme Sanda Ohra
M. André Gorgé
M. Roland Kurth
M. Willy Lehmann

Responsable
police administrative : M. Claude Evard

Secrétaire : Mme Nathalie Farine

La commission s'est réunie deux fois durant l'année 2019.

Sécurité

La sécurité est principalement assurée par la police cantonale bernoise. Les contacts et échanges avec les agents du poste de La Neuveville sont réguliers. Une séance commune a lieu chaque mois. Elle permet d'y soumettre et d'y débattre des problèmes rencontrés de part et d'autre dans le cadre des attributions et fonctions de chaque entité.

Cette année, pour la première fois, la sécurité des fins de semaines des vendredis et samedis soirs a été assurée par Securitas SA.

L'entreprise Securitas SA a également repris le service des amendes d'ordre.

Police administrative, santé publique, contrôle des prix et leur affichage

En 2019, le travail en dehors de l'organisation et du déroulement des manifestations habituelles a été concentré sur les parcages, la gestion des macarons et les rappels des amendes d'ordre. Le travail pour l'office des poursuites est principalement fait de comparution sous la contrainte et de commandement de payer.

Un contrôle à titre préventif de l'hygiène dans les stands de la Fête du Vin 2019 a été effectué le vendredi avant le début de la manifestation, par le contrôleur des denrées alimentaires du canton. Mis à part quelques détails, il s'est déclaré satisfait des mesures respectées. Suite à la mise en vigueur de la loi sur la vaisselle réutilisable, il a été décidé, cette année, de n'intégrer que les gobelets et tasses pour assimiler le fonctionnement. Les assiettes, les services et autres articles seront intégrés dès 2020.

Protection civile

Rien à signaler

Défense contre le feu

Le centre de secours de Neuchâtel intervient lors d'incendies. Pour les fuites d'huile et les désincarcérations c'est le centre de secours de Bienne qui est en charge.

Affaires militaires

Rien à signaler